2019-2020

agriculteurs-salariés

CATALOGUE FORMATIONS

SE FORMER, C'EST GAGNER EN PERFORMANCE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir

SE FORMER AVEC FORM'AGIR

Afin de répondre au mieux aux attentes des agriculteurs lorrains, les Chambres d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges ont fusionné leur service formation en 2016 pour créer un Service Régional Formation : « Form'Agir », au sein de la Chambre Régionale d'agriculture Grand Est.

Celle-ci est certifiée AFNOR, pour vous assurer un service de qualité

ENGAGEMENT DE SERVICE
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Notre accompagnement formation

- Une équipe professionnelle avec près de 100 conseillers Chambres d'Agriculture et prestataires extérieurs. Ils conjuguent expertise dans des domaines variés (gestion, économie, élevage, agronomie, environnement, relations humaines...) et savoir-faire pédagogique.
- Des méthodes pédagogiques actives : visites d'exploitations, analyses comparées, études de cas, mises en situation...
- Des formations pratiques et utiles réparties sur l'ensemble du territoire lorrain.
- Une palette variée de formations adaptées à vos besoins :
  - Formations de perfectionnement de courte durée
  - Formations modulaires individualisées
  - Accompagnement personnalisé
  - Formations avec modules à distance,
- Une équipe à votre écoute pour répondre à vos besoins spécifiques !

Certaines formations de ce catalogue sont susceptibles d'être financées par

et cofinancées par les fonds européens FEADER

vivea
Fafsea
UNION EUROPÉENNE
Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

NOTRE OFFRE DE FORMATION

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir

GESTION ENTREPRISE INSTALLATION INFORMATIQUE

- Créer ou mettre à jour son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels .. 6
- Premiers gestes de secours (Sauveteurs Secouristes du Travail)..... 7
- Préparer sa retraite et réussir sa transmission 8
- Découvrir l'agriculture biologique : enjeux et faisabilité en Moselle 9
- Et si je passais en bio ?..... 10
- Un bilan au présent... des perspectives pour l'avenir Nouveau..... 11
- Optimiser mon ordinateur : protection et nettoyage des fichiers..... 12
- Je maîtrise l'utilisation de ma messagerie13
- Newsletter, réseaux sociaux : réussir sa communication digitale Nouveau 14
- Comprendre et Analyser la stratégie de mécanisation de son exploitation Nouveau 15
- En route pour améliorer le fonctionnement de ma Cuma Nouveau 16

RELATIONS HUMAINES DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

- Donner un second souffle à sa vie professionnelle 18
- Apprendre à parler de mon métier Nouveau19
- S'exprimer en public : captiver son auditoire Nouveau 20
- Communiquer sur son métier et ses pratiques auprès des médias et du Grand Public Nouveau..... 21
- Valoriser mon image pour gagner en confiance et en efficacité..... 22
- Connaître les enjeux des documents d'urbanisme pour un élu de la Chambre d'Agriculture Nouveau 23
- Employeur, devenez manager !..... 24
- Renforcer sa posture de Manager 25
- Prévenir et gérer les situations conflictuelles Nouveau 26
- Bilan de compétences 27

PRODUCTIONS ANIMALES

- Dresser votre chien de troupeau - Initiation 29
- Dresser votre chien de troupeau - Initiation + 30
- S'initier à l'acupuncture 31
- Est Elevage : Découvrez et pratiquez toutes ses fonctionnalités (initiation)..... 32
- Est Elevage : Pilotez votre troupeau avec les nouvelles fonctionnalités (perfectionnement) 33
- Ecorner ses veaux sans douleur..... 34
- Elever mes génisses vosgiennes Nouveau . 35
- Piloter son poste alimentation Vaches Laitières pour une meilleure efficacité technique et économique - OBSALIM (initiation) 36
- Piloter son poste alimentation Vaches Laitières pour une meilleure efficacité technique et économique - OBSALIM (perfectionnement) 37
- A vos cages prêts parez ! (Perfectionnement) 38
- Le comportement des ruminants & la relation Homme/Animal (initiation)..... 39
- Le comportement des ruminants & la relation Homme/Animal (Perfectionnement)..... 40
- Observer et comprendre son troupeau laitier avec la méthode Signes de Vaches 41
- Production de fourrages en Agriculture Bio : sécuriser son système Nouveau..... 42
- Certificat de compétences pour la protection des animaux, bien être animal avant abattage..... 43
- Retrait des carcasses de volailles et/ou lapins impropres à la consommation humaine. 44
- Biosécurité en élevage de volailles..... 45
- Maîtriser la réception et le mirage dans un centre de conditionnement d'oeufs..... 46

PRODUCTIONS VÉGÉTALES ENVIRONNEMENT ÉQUIPEMENTS

- Réussir ses couverts végétaux et gagner en biomasse végétale disponible Nouveau 48
- Nutrition des plantes et fertilité des sols Nouveau 49
- Accompagnement des MAEC en polyculture-élevage 50
- MAEC : Bonnes pratiques de gestion de l'azote 51
- Maîtriser les bases de l'agriculture de conservation 52
- Implantation et entretien des haies 53
- Conduire un atelier grandes cultures en bio Nouveau 54
- En ligne avec Mes P@rcelles (initiation) ... 55
- Agroforesterie et élevage, comment aménager mon parcellaire 56
- Agroforesterie : tous les usages de l'arbre sur mon exploitation Nouveau 57
- Certiphyto-Primo Certificat Décideur Entreprise non Soumise à Agrément (DENSA) 58
- Certiphyto - Décideur entreprise soumise à agrément (DESA) – Renouvellement 59
- CERTIPHYTO « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques », catégorie « opérateur » 60
- Conduite et attelage de tracteur - initiation 61
- Optimiser les réglages de ma moissonneuse batteuse 62

TRANSFORMATION COMMERCIALISATION ACCUEIL A LA FERME ÉNERGIE

- Bonnes pratiques d'hygiène en atelier fermier livrant la restauration collective Nouveau .. 64
- Renforcer sa visibilité sur Internet Nouveau 65
- Analyse sensorielle des miels Nouveau 66
- Photovoltaïque chez moi, pourquoi pas ? 67
- Photovoltaïque où, quand, comment ? Nouveau 68
- Monter un projet de méthanisation agricole Nouveau 69
- Optimiser la ration de mon méthaniseur 70

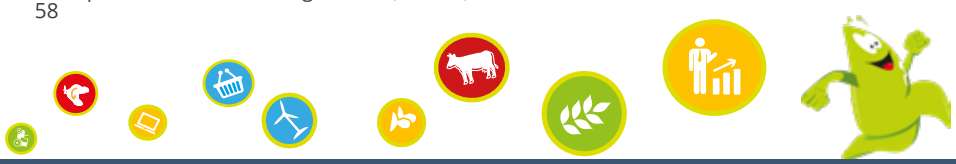

NOTRE OFFRE DE FORMATION EVOLUE REGULIEREMENT :

Notre site Internet :
https://grandest.chambre-agriculture.fr

Notre page Facebook :
Form'Agir-service Formation des Chambres d'agriculture Lorraines

GESTION ENTREPRISE INSTALLATION INFORMATIQUE

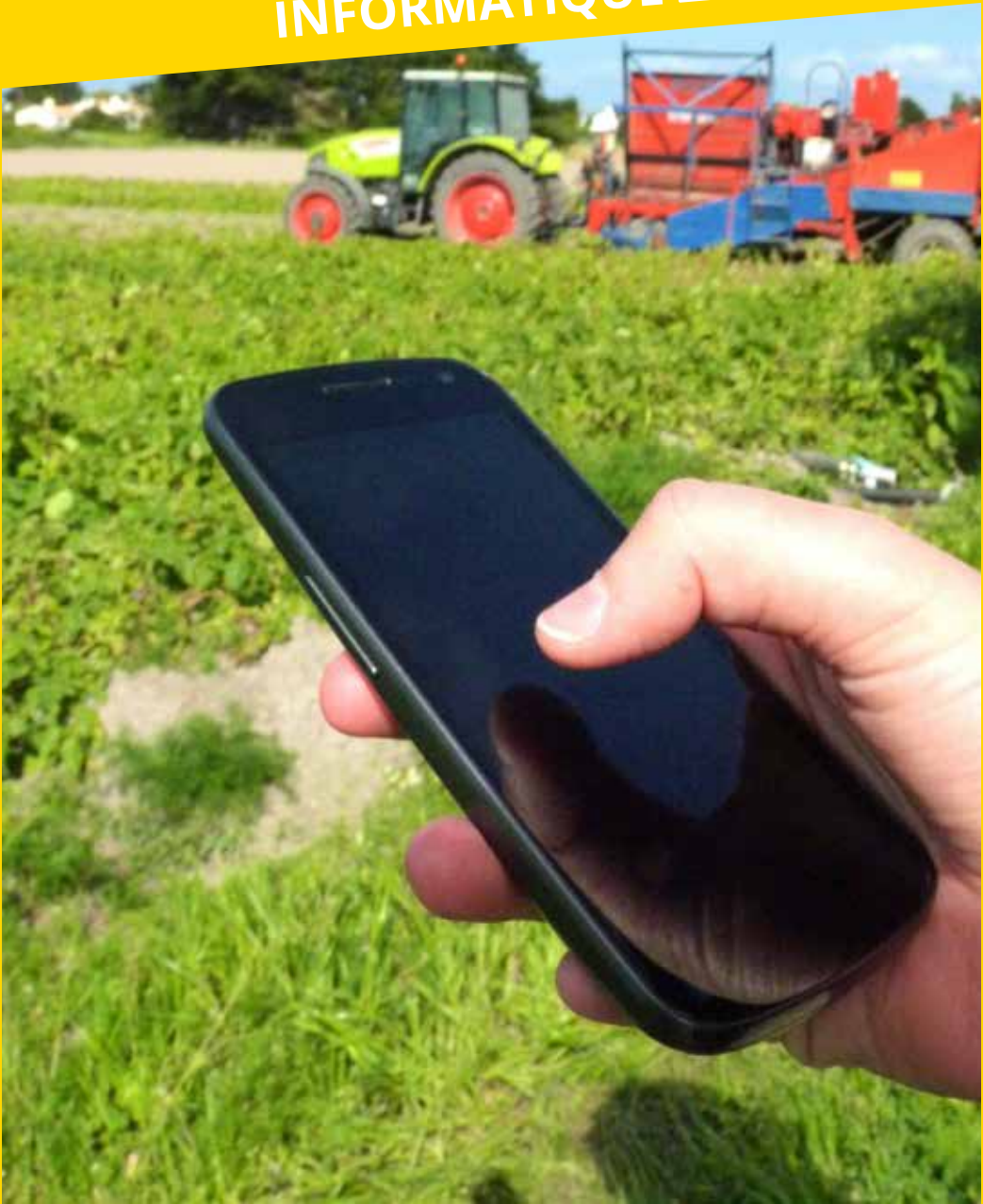

Créer ou mettre à jour son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est obligatoire sur votre exploitation. Avez-vous besoin d'aide pour le remplir ?

msa santé famille retraite services

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire lorrain n'ayant pas encore leur document unique ou souhaitant le mettre à jour.

OBJECTIFS

Améliorer le niveau de sécurité dans l'entreprise en utilisant les outils d'évaluation. Etre en conformité avec le réglementation. Remplir et rédiger son document unique.

CONTENU

- **Identifier l'intérêt et les enjeux du document unique.**

  Présentation des missions Santé Sécurité au Travail et statistiques accidents.

  Les enjeux du DUERP : Répondre aux obligations de sécurité, être serein en cas de contrôle, formaliser les consignes, planifier l'entretien du matériel, accueillir un nouveau salarié…

  La méthode et les documents : identification des activités puis des risques, évaluation des risques, définition des mesures de prévention, programme d'actions, les documents …

- **S'approprier le DUERP et les différents documents. Etre capable de rédiger son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.**

  Présentation des documents à réaliser.

  Présentation du Document Unique.

  Rédaction de son Document Unique

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Echanges entre les intervenants et les participants
- Exercices pratiques
- Documents types à compléter

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 54 : secteur polyculture élevage : 29 novembre 2019 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation/médiatrice à la Chambre Régionale d'agriculture, Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Conseiller prévention MSA Lorraine ou MSA Champagne Ardenne Meuse ou CAAA Moselle.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*

› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Premiers gestes de secours (Sauveteurs Secouristes du Travail)

Avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie. Vous devez agir mais vous ne connaissez pas la conduite à tenir ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Exploitants agricoles, forestiers, paysagistes, adhérents au réseau « Bienvenue à la Ferme », du territoire lorrain.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances et les gestes nécessaires afin d'apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence, et donc sauver des vies sur le lieu de travail.

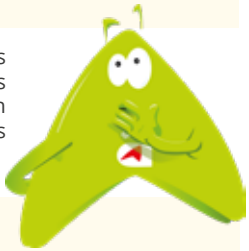

CONTENU

- **Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.**

  Protéger, de protéger à prévenir, examiner, faire alerter, de faire alerter à informer, secourir.

- **Les dangers persistants pour PROTEGER.**

  Reconnaître, sans s'exposer, les risques persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et / ou son environnement. Supprimer ou isoler, ou soustraire la victime au risque sans s'exposer soi même au risque.

- **EXAMINER la victime et FAIRE ALERTER.**

  Examiner la ou les victimes avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir. Les mesures pour faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

- **SECOURIR.**

  Les actions ou successions de gestes appropriés à l'état de la victime.

- **Les risques spécifiques.**

  Tout risque nécessitant une conduite particulière à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans la formation de base.

- **Evaluation pratique en situation d'accident et évaluation orale relative au cadre réglementaire d'intervention des SST.**

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Echanges entre les intervenants et les participants
- Exercices pratiques
- Documents types à compléter

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 5 et 12 mars 2020 à Laxou

› 88 : 1er trimestre 2020 à Epinal

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation/médiatrice à la Chambre Régionale d'agriculture, Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› formateur certifié SST

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*

› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Préparer sa retraite et réussir sa transmission

Anticiper votre transmission, c'est préparer votre avenir.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain âgés de plus de 55 ans (futurs retraités, futurs cédants après une cessation d'activité).

OBJECTIFS

Préparer sa cessation d'activité, anticiper sa transmission, protéger ses proches et soi même. Faire le point sur sa situation personnelle et envisager l'évolution.

CONTENU

- **Comprendre les mécanismes de constitution des retraites agricole. Estimer ses droits dans le régime MSA.**

  Chiffres clés, quand partir ? Conditions d'obtention, composition de la retraite agricole, acquisition des droits. Identifier ses besoins à la retraite et ses ressources, quels compléments ?

- **Envisager le départ de la structure et sa nouvelle vie. Identifier ses objectifs. Comprendre les enjeux liés à la transmission du patrimoine (privé et professionnel). Savoir évaluer son patrimoine et en comprendre sa composition.**

  Mécanique de la transmission ; quels sont mes objectifs? ai-je identifié à qui je cède, ce que je cède et ce que ça vaut? boîte à outils (obligations administratives), estimation du patrimoine, savoir interpréter la situation, prendre du recul, risques liés à une transmission subie.

  Connaître les outils de transmission, leurs mécanismes et leurs incidences.

  Donation, succession, pacte Dutreil, contrat de mariage, démembrement de propriété, sociétés, salaire différé, BLT, exemple transmission subie/non subie, incidences fiscales, sociales et succession, statuts, impacts impositions.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Cas pratiques.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 88 : 07 et 14 novembre 2019 à EPINAL
› 88 : 23 et 30 janvier 2020 à Gérardmer

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› EPINAL : Mélanie BREDARD,
Conseillère Installation à la Chambre d'agriculture des Vosges,
Tél. : 03.29.29.23.15 / 06.80.78.79.15

› GERARDMER : Sébastien VALDENAIRE,
Conseiller développement local à la Chambre d'agriculture des Vosges
Tél. : 07.78.34.35.54

INTERVENANT(S)

› Mélanie BREDARD, Claude BOURCY, conseillers installation, Chambre d'Agriculture des Vosges

› Sébastien VALDENAIRE,
Conseiller développement local à la Chambre d'agriculture des Vosges

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Découvrir l'agriculture biologique : enjeux et faisabilité en Moselle

Envisagez-vous une conversion en agriculture biologique ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Agriculteurs de Moselle envisageant une conversion en agriculture bio.

OBJECTIFS

Maîtriser toutes les données techniques, économiques et réglementaires pour envisager sereinement une conversion en agriculture biologique.

CONTENU

- **Les bases de l'agriculture biologique.**

  Etat des lieux, évolution de la production et de la consommation, les filières et les réseaux. Objectif du plan ambition bio 2017. Cahier des charges bio. Passage en bio et démarche de certification. Les différents contrôles. Les nouvelles aides bio en Lorraine.

- **Mesurer les conséquences technique et économique du passage en bio.**

  Exemples d'évolution du système d'exploitation et présentation de référence. Etude sur une exploitation test (cas concret).

- **Etudier la convertibilité de son exploitation.**

  Etude sur une exploitation test (exploration technique en salle puis visite).

- **Compléter mon plan d'action pour la conversion de mon exploitation en agriculture biologique.**

  Retour d'expérience d'un producteur bio et valorisation du plan d'action individuel.

MÉTHODES

- Exposés,
- Echanges avec les participants,
- Visite et témoignages d'agriculteurs.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 7 et 12 novembre 2019 à Morhange

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Olivier BOHN, coordinateur Bio à la Chambre d'Agriculture de Moselle. Tél : 03.87.66.04.42

INTERVENANT(S)

› Conseillers Chambre d'Agriculture de Moselle :
Olivier BOHN, économie
Pierre DOLLE, agronomie
Jessica THONI, prod. laitière
Céline ZANETTI, prod. allaitant
Christelle VAILLANT, prod. ovine
selon la composition du groupe

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

Formation Libre Ecophyto par VIVEA

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Et si je passais en bio ?

L'agriculture biologique vous tente ?
Prenez le temps de vous poser les bonnes questions.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Connaître le cahier des charges de l'agriculture biologique. Identifier les opportunités accessibles à mon exploitation pour valoriser des produits bio. Etablir un plan d'action pour valider mon choix et piloter mon projet de conversion.

CONTENU

- **Le contexte de la bio.**

  Etat des lieux et évolutions de la production, enjeux actuels et objectifs nationaux de développement.

- **Connaître le cahier des charges de l'Agriculture biologique**

  Principes généraux. Principales dispositions en Productions végétales. Principales dispositions en productions animales. Atouts et contraintes des exploitations des stagiaires.

- **Connaître les résultats de l'agriculture biologique**

  Présentation des références des réseaux lait, viande et grandes cultures.

- **Se rendre compte in situ de la mise en oeuvre de l'Agriculture biologique**

  Etude d'un ou 2 cas concrets d'exploitation fonctionnant en AB avec un focus sur la période de conversion, les relations avec l'organisme de certification et l'organisation du travail.

- **Etablir un plan d'action pour piloter son projet de conversion**

  Identifier les besoins d'informations et de compétences à mobiliser. Identifier les ressources mobilisables. Etablir un rétro planning. Identifier les indicateurs à suivre pour garder le contrôle sur sa conversion.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Visite et témoignage d'agriculteur.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 88 : 12 et 19 décembre 2019 à Epinal
› 88 : 27 mars et 6 avril 2020 à Epinal

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Denis MOULENES, conseiller Agriculture biologique, à la Chambre d'Agriculture des Vosges, Tél. : 06.86.44.87.48

INTERVENANT(S)

› Denis MOULENES, conseiller Agriculture biologique à la Chambre d'Agriculture des Vosges.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Un bilan au présent... des perspectives pour l'avenir Nouveau

Se permettre d'imaginer demain plus sereinement

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Connaître les signaux d'alerte et les points forts de son exploitation. Améliorer les conditions et le temps de travail
Prendre conscience de ses ressources et ses potentiels. Se poser les bonnes questions pour envisager de nouveaux projets.

CONTENU

- **Lever le pied pour réfléchir.**

  Echanges de pratiques au travers d'ateliers.
- **Préserver l'homme autant que l'agriculteur.**

  Santé et sécurité. Se reposer / se donner du répit. Connaître ses limites et les respecter. Bien dans sa tête, bien dans son corps, bien dans sa vie personnelle.
- **Réagir à temps - prévenir les risques financiers et piloter sa trésorerie.**

  La gestion de l'activité agricole est aussi source de stress. Comment prévenir ce stress professionnel ?
- **Se reconnecter à soi.**

  Connaissance de soi et de ses ressources positives. Mise en pratique de méthodes simples pour prendre du temps pour soi.
- **Savoir identifier et mobiliser ses atouts.**

  Identification des compétences à mobiliser pour un projet (professionnel et personnel). Réflexion autour du sens du travail, des valeurs, des atouts, des compétences, des ressources, des projets...
- **Bien s'entourer pour mieux se projeter.**

  Les pistes de projets. Identification des partenaires potentiels. Projection au travers d'un plan d'action en pas à pas. Conseils et retours d'expérience autour des notions d'organisation, de planification, de coordination.

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Echanges entre les participants et les intervenants,
- Animation participative,
- Exercices pratiques, travaux en sous groupes.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 3 jours

› 57 : 28 janvier, 4 et 11 février 2020, à Morhange

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Romain MONTAGNE,
Conseiller spécialisé économie à la Chambre d'agriculture de Moselle,
Tél. : 03.87.66.12.94

INTERVENANT(S)

› Romain MONTAGNE,
Conseiller spécialisé économie à la Chambre d'agriculture de Moselle,
› Corine LECLERC, Travailleur Social à la MSA LORRAINE,
› Docteur ALLARD, Médecin du travail à la MSA LORRAINE

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Optimiser mon ordinateur : protection et nettoyage des fichiers

Votre ordinateur est lent et vulnérable, apprenez à le rebooster et à le protéger !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Lister les problèmes rencontrés par les stagiaires et identifier les solutions adaptées. S'approprier les techniques et logiciels de nettoyage des fichiers, ainsi que de protection du matériel et des fichiers.

CONTENU

- **Diagnostiquer les problèmes rencontrés par les participants.**

  Analyse des problèmes et quelles solutions apportées.

- **Les bases de l'optimisation.**

  Désinstallation de programmes superflus, utilisation du nettoyage système et du gestionnaire des tâches,...

- **Les logiciels d'optimisation.**

  Prise en main des différents logiciels

- **La base de registre Windows.**

  Qu'est-ce que le registre ? Sauvegarde du registre. Optimiser avec le registre.

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Exercices pratiques

Vous travaillez pendant la formation directement sur votre ordinateur portable personnel

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 54 : 10 mars 2020 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation à la Chambre Régionale d'Agriculture, tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Jérôme GARESSUS, formateur informatique à l'ALPA is4a

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 35 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Je maîtrise l'utilisation de ma messagerie

Vous débutez ou avez du mal avec votre messagerie électronique ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Utiliser sa messagerie électronique au quotidien. Consulter, créer et gérer ses courriels. Manipuler une base de contacts.

CONTENU

- **Appréhender les notions de base de la messagerie électronique.**

  Qu'est ce qu'un courriel ? Créer une adresse électronique, le cas échéant. Connaître les aspects techniques de paramétrage d'une adresse électronique ?

- **Consulter sa messagerie. Rédiger un courriel.**

  Utiliser un Webmail ou un logiciel de messagerie. La structure du courriel. Lire un courriel et récupérer une pièce jointe. Créer un nouveau courriel et sauvegarder un brouillon, insérer une pièce jointe ou image.

- **Organiser sa messagerie et ses contacts.**

  Classer ses messages. Rechercher des messages dans sa messagerie. Supprimer des emails et gérer les spams. Gérer et manipuler une base de contacts.

- **Sécuriser ses emails.**

  Sécurité et confidentialité des emails. Comment éviter les pièges d'Internet (spam, arnaques et phishing).

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Exercices pratiques sur ordinateur

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 29 janvier 2020 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation à la Chambre Régionale d'agriculture, Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Jérôme GARRESSUS, Formateur expert informatique de l'ALPA

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 35 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Newsletter, réseaux sociaux : réussir sa communication digitale

Nouveau

Apprenez à communiquer sur vos produits via Internet, en choisissant le bon outil !

Public : Producteurs fermiers du territoire Lorrain pratiquant la vente en circuits courts de proximité.
Prérequis : être à l'aise avec l'informatique.

OBJECTIFS

Identifier ses besoins en communication pour connaître sa cible et ses attentes afin de sélectionner l'outil de communication adapté. Se familiariser avec les différents outils. Savoir alimenter le contenu. Entretenir ses relations, créer de l'interaction et susciter les partages.

CONTENU

- Comprendre les enjeux de l'utilisation de la communication digitale.
- Découvrir les avantages et les inconvénients de ces techniques.
- Connaître la réglementation en vigueur.
- Maîtriser et contrôler sa présence sur ces médias.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges, débats entre les participants et les intervenants.
- Témoignages.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 23 et 24 mars 2020 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation à la Chambre Régionale d'agriculture, tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Mathilde ROMAIN, chargée de communication,
Suzanne GROUSELLE, conseillère circuits de proximité

A la Chambre d'agriculture des Ardennes.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 70 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Comprendre et Analyser la stratégie de mécanisation de son exploitation

Nouveau

Vous souhaitez faire un point sur votre mécanisation et améliorer votre stratégie pour maîtriser vos charges ?

Public : Agriculteurs et/ou adhérents de CUMA du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Connaître la composition et le niveau de mécanisation de son exploitation. Se situer par rapport aux autres exploitations, et par rapport à des objectifs optimisés. Connaître les formes collectives de gestion des charges de mécanisation.

CONTENU

- Connaître la composition des charges de mécanisation, identifier les postes à risques, avoir des références .
- Calculer le montant de charges de mécanisation de son exploitation.
- Analyser un diagnostic de ses charges de mécanisation.
- Identifier les points d'amélioration de la mécanisation de son exploitation en tenant compte de ses objectifs de travail.
- Déterminer un objectif de charges de mécanisation optimisé.

Crédit : CGuillaume SAINT ELLIER

MÉTHODES

- Apports théoriques, présentation,
- Echanges entre les participants et les intervenants,
- Mises en situation,
- Visite d'exploitation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 3 jours

› 55 : 26 novembre, 4 et 17 décembre 2019, à Belleville sur Meuse + visite

Document à apporter : comptes annuels de l'exploitation (Bilan et compte de résultat des 3 derniers exercices)

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Guillaume SAINT ELLIER,
animateur CUMA – FRCUMA Grand-Est,
tél. : 06.26.54.47.21
guillaume.saint-ellier@cuma.fr

INTERVENANT(S)

› Bruno HECKENBENNER, Chargé de mission – Chambre d'Agriculture de la Meuse
› Guillaume SAINT ELLIER, animateur CUMA – FRCUMA Grand-Est

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

En route pour améliorer le fonctionnement de ma Cuma

Nouveau

Apprenez à mieux connaître votre CUMA pour être acteur de son fonctionnement.

Public : Adhérents de CUMA du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Appréhender le fonctionnement de son groupe : sur le plan de la cohésion de groupe, de la communication et de l'organisation du travail. Trouver ma place dans le groupe et être un acteur de son fonctionnement.

CONTENU

- **Connaître les principes juridiques qui fondent le fonctionnement de la Cuma.**
- **S'approprier les règles de bonne gestion de la Cuma.**

  Rappel du principe du plan comptable des Cuma, règles de gestion et principes applicables. Apprendre à construire l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, des Conseils d'Administration.
- **Connaître le contexte de la Cuma visitée.**

  Présentation de la Cuma visitée : typologie, situation, mode de fonctionnement.
- **Se projeter dans le développement de sa Cuma.**

  Echange concernant le fonctionnement de la Cuma, mise en lien avec les différents profils de Cuma présentes.
- **Calculer un prix de revient et savoir acheter en groupe.**

  Notion d'amortissement, les plus-values, gestion des subventions. Connaître les bases de calcul des prix de revient en fonction du type de groupe et calcul selon les objectifs du groupe.
- **Identifier le positionnement de son groupe dans les différentes structurations possibles en Cuma.**

  Présentation de profils de Cuma différents à partir du guide Cuma 2020 : Anticipons ! Réflexion autour des atouts et points de vigilance des différentes typologies de groupe.

MÉTHODES

- Apports théoriques, présentation,
- Echanges entre les participants et les intervenants,
- Mises en situation,
- Visite d'une Cuma.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2.5 jours

› le 6 janvier 2020 journée à Belleville sur Meuse, le 16 janvier 2020 matin au Canton de Vigy et le 23 janvier 2020 journée à Belleville sur Meuse.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Guillaume SAINT ELLIER,
animateur CUMA – FRCUMA Grand-Est,
tél. : 06.26.54.47.21
guillaume.saint-ellier@cuma.fr

INTERVENANT(S)

› Aude MEUNIER,
animatrice FRCUMA Grand-Est

› Guillaume SAINT ELLIER,
animateur FRCUMA Grand-Est

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*

› Autre public : 210 € net / jour *(nous contacter pour connaître les modalités)*

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

RELATIONS HUMAINES
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Donner un second souffle à sa vie professionnelle

Vous souhaitez prendre le temps de vous poser pour réfléchir à votre situation ou projet, bien vivre les changements engagés ou à venir, et définir un projet professionnel en lien avec vos aspirations personnelles ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Agriculteurs lorrains en situation de questionnement professionnel.

OBJECTIFS

Se poser pour envisager de nouveaux projets, s'interroger sur ses aspirations et trouver les ressources pour finaliser les projets.

CONTENU

- La place des émotions : en quoi sont-elles facilitantes et bloquantes pour faire des choix.
- Les freins et les moteurs de changement. Les sources de motivations professionnelles. Les critères qui orientent les choix professionnels.
- Les stratégies de réussite. Se reconnaître acteur et se fixer des critères de réussites.
- Valorisation des talents comme point de départ de la mise en oeuvre d'un projet futur.
- Plan d'actions détaillant les objectifs à court, moyen et long terme pour l'avenir.

Crédit : Céline HACHET

MÉTHODES

- Apports théoriques pour illustrer les notions abordées lors des phases d'exercice,
- Travail individuel et en groupe,
- Expressions des participants, échanges avec l'intervenante,
- Séances de créativité et mises en scène des talents.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 6 jours

› 19 et 20 mars, 2 et 3, 29 et 30 avril 2020, lieu à définir sur le territoire Lorrain

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation/médiatrice à la Chambre Régionale d'agriculture
Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Catherine BOITEUX - coach certifiée PNL, formatrice indépendante.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 0 à 70 € net / jour
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Apprendre à parler de mon métier Nouveau

Utilisez les bons mots et la bonne posture pour communiquer au mieux sur votre métier !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Adopter une posture adaptée. Apprendre à parler avec un ton et des mots justes sur le sens et les pratiques du métier. Se doter d'une stratégie de communication et de moyens de communiquer en toute sincérité, objectivement et avec bienveillance afin de favoriser l'ouverture au reste de la société.

CONTENU

- **Apprendre à utiliser des outils de communication. Créer les conditions de dialogue.**

  Inventaire des messages essentiels relatifs au métier d'agriculteur.

  Comment parler positivement de son métier et répondre efficacement à d'éventuels détracteurs.

  Les règles et techniques de réponses et de contre-arguments. L'écoute, la reformulation.

- **Apprendre à adopter une posture de dialogue et d'échanges. S'adapter en fonction des situations rencontrées.**

  Les principes, règles et outils de la communication verbale et non verbale.

  Préparation à la prise de parole : la voix, le geste, le regard, la parole, le débit, la respiration, le non verbal.

  Développer son aisance de communication.

  Comment prendre en compte les accords et les désaccords ?

  Préparation d'argumentaires constructifs face aux questions gênantes sur le métier.

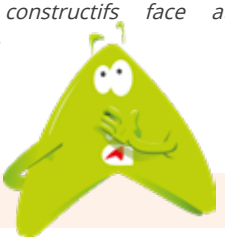

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Jeux de rôle, échanges, commentaires, décryptages, mises en situations concrètes.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 88 : 21 et 22 novembre 2019 à Rambervillers

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› PREVOST Thierry, Conseiller développement local et entreprise à la Chambre d'agriculture Vosges
Tél. : 06.83.80.94.31

INTERVENANT(S)

› Eric Birlouez, Agronome et sociologue de l'alimentation.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 70 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

S'exprimer en public : captiver son auditoire

Nouveau

Tout le monde sait parler, mais pour être écouté, il faut apprendre à communiquer efficacement.

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Savoir quoi faire ou dire et comment faire ou dire pour être entendu, écouté, compris, convaincant et marquant face à un auditoire.

CONTENU

- Etre capable de présenter une personne selon des caractéristiques connues et objectives.
- Savoir communiquer en utilisant un canevas.
- Prendre conscience de l'importance du « non verbal » et de la nécessaire congruence avec le verbal.
- Etre écouté et capter immédiatement l'attention.
- Parler en illustrant ses propos.
- Relancer l'attention du public.
- Appliquer les outils présentés et capitaliser sur ses points forts.
- Corriger ses marges de progrès.
- Disposer d'une méthode pour assurer une bonne compréhension du message à transmettre.
- S'approprier la méthode et savoir l'utiliser.
- Transposer les apports à son quotidien.
- Etre marquant, par les idées et par l'impact émotionnel.
- Savoir conclure le stage en réalisant son plan d'action.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Excercices pratiques et mises en situation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 7 et 13 janvier 2020, à Laxou.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation à la Chambre Régionale d'agriculture Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Frédéric ZIMMER, Coach diplômé et certifié, formateur professionnel, médiateur. Expérience professionnelle dans le domaine concerné : 25 ans.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 70 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Communiquer sur son métier et ses pratiques auprès des médias et du Grand Public Nouveau

Soyez convaincant(e) pour répondre aux interrogations sur votre métier et apprenez à faire face aux critiques !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.
Prérequis : avoir suivi la session " S'exprimer en public : captiver son auditoire" si possible.

OBJECTIFS

Savoir argumenter face aux idées reçues, interrogations et critiques sur l'agriculture en apportant des éléments factuels. Etre en mesure de décrire en termes simples et concrets son activité professionnelle et vos pratiques en utilisant un discours clair, pédagogique et positif notamment vis-à-vis du grand public ou des médias.

CONTENU

- **Comprendre les enjeux de la communication sur le métier d'agriculteur.**

  Statistiques sur l'image des agriculteurs et sur la perception de la société sur l'agriculture. Les moyens de communication modernes (réseaux sociaux, YouTube, etc...). La particularité de la communication face aux médias. Les enjeux d'une communication réussie.

- **Comment améliorer son canevas de présentation du métier.**

  Le moteur à 4 temps de l'écriture. Les éléments essentiels de la communication interpersonnelle. L'usage de la métaphore pour illustrer un propos.

- **L'approche « conflit » dans le débat contradictoire.**

  Identifier dans quelle type de relation conflictuelle nous nous trouvons. Quelle posture adopter face au conflit ?

- **Comment faire face aux attaques et à la mauvaise foi des interlocuteurs.**

  Posture haute, posture basse. Intégrer les outils pour faire face à l'agressivité. Comprendre les 4 types de comportements (dont attaque, manipulation). L'art de s'affirmer (faire preuve d'assertivité et de fierté dans la défense de son métier d'agriculteur). Les principales techniques de prise de parole pour anticiper les objections, les critiques.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Excercices pratiques et mises en situation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 17 et 25 février 2020, à Laxou.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation à la Chambre Régionale d'agriculture Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Frédéric ZIMMER, Coach diplômé et certifié, formateur professionnel, médiateur. Expérience professionnelle dans le domaine concerné : 25 ans.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 70 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Valoriser mon image pour gagner en confiance et en efficacité

Faites de votre image personnelle une alliée incontournable pour votre réussite professionnelle.

Public : Formation réservée aux femmes.

OBJECTIFS

Réfléchir à sa propre image. Savoir valoriser ses atouts. Donner plus d'impact aux situations professionnelles et relationnelles.

CONTENU

- Porter une réflexion sur sa propre image et l'incidence de celle-ci sur ses fonctions professionnelles.
- Apprendre à se mettre en valeur et identifier ses atouts pour obtenir la meilleure image de soi : morphologie et conseils vestimentaires, les couleurs et leurs importances, les styles vestimentaires, morphologie visage et maquillage adaptés.

MÉTHODES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques qui s'appuient sur les méthodes du relooking et dans le cadre d'une réelle démarche de valorisation de soi.
- Travail individuel et collectif.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 9 et 16 mars 2020 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation à la Chambre Régionale d'agriculture, Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Monique COIFFEY, consultante spécialisée conseil en image.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*

› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Connaître les enjeux des documents d'urbanisme pour un élu de la Chambre d'Agriculture

Nouveau

En tant que Chambre consulaire, la Chambre d'agriculture est associée à la réalisation des documents d'urbanisme et émet des avis sur les dossiers présentés, avis proposés en binôme élu/technicien.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles élus d'une organisation professionnelle agricole du territoire lorrain.

OBJECTIFS

Connaître et mieux appréhender les différents documents d'urbanisme et leurs pièces constitutives (rapport de présentation, règlement, ...). Connaître le rôle d'un élu.

CONTENU

- **Connaître le rôle d'un élu d'une organisation professionnelle agricole. Connaître certains documents d'urbanisme et comprendre dans quel contexte réglementaire et de planification ils s'inscrivent.**

  La loi Montagne/Littoral, les DTA, le SDRIF, les SDAGE/SAGE, le SRCE, le SRADDET, les PPRN. Le SCoT : quelle est sa vocation, son contenu et les liens à faire avec les PLU/PLUi et cartes communales. Les enjeux principaux : secteurs à densifier, règles de densification, zones agricoles à protéger. Le PLU : rôle des pièces le composant. Identification des points d'attention : zonage/règlement, principe d'antériorité et principe de réciprocité, changements de destination. La constructibilité agricole (bâtiments agricoles et logement de fonction). Y faire référence à nouveau dans la séquence carte communale et RNU. Les documents de positionnement/de référence : chartes de territoire, doctrine sur la constructibilité des zones agricoles, sur le logement de fonction...

- **Connaître la carte communale et ses enjeux.**

  La carte communale : rôle de la Chambre d'agriculture. Le RNU dans les grandes lignes. Point d'attention sur les limites de l'absence de document d'urbanisme. Explication des liens entre les documents de planification supracommunaux et les documents d'urbanisme : SCoT intégrateur, degré d'opposabilité des divers documents. Les autres outils de « protection » du foncier. Composition de la CDPENAF et son rôle.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Excercices en groupe.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 88 : 1er octobre 2019 à Epinal
› 88 : 22 octobre 2019 à Epinal

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Romuald BOGUENET, Conseiller diversification à la Chambre d'agriculture des Vosges, tél. : 06.88.70.50.18

INTERVENANT(S)

› Romuald BOGUENET, Conseiller diversification à la Chambre d'agriculture des Vosges.

TARIFS

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)* repas offert par la CDA88
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Employeur, devenez manager !

Manager un salarié ou une équipe, avec efficacité et sérénité : c'est possible !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants employeurs ou susceptibles d'employer un ou des salariés, apprentis ou stagiaires, du territoire lorrain.

OBJECTIFS

Manager efficacement et sereinement. Savoir ce qu'est un manager et prendre conscience de la notion de « management », savoir conduire un entretien, recruter, recadrer, savoir déléguer, motiver, communiquer efficacement au travail, rechercher le compromis en cas de désaccord.

CONTENU

- **Qu'est ce qu'un manager ?**

  Les notions de management et les différents rôles du manager.

- **Savoir communiquer au travail.**

  Les bases de la communication interpersonnelle.

- **Savoir déléguer.**

- **Savoir motiver.**

  Les ressorts de la motivation, les signes de reconnaissance. Les idées reçues sur la motivation des salariés. Les techniques de motivation (boîte à outils).

- **Savoir conduire un entretien, savoir recruter et recadrer.**

  Les techniques de conduite d'entretien. Les différents types d'entretien et leurs spécificités.

- **Savoir gérer les désaccords.**

  Les pistes vers le compromis ou les difficultés relationnelles.

MÉTHODES

- Autodiagnostic,
- Exposés,
- Echanges,
- Applications pratiques,
- Exercices, cas concrets.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 22 et 29 octobre 2019
› 26 novembre et 3 décembre 2019

Les lieux seront définis selon la provenance des participants.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation/médiatrice à la Chambre Régionale d'agriculture, Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Frédéric ZIMMER, formateur et coach certifié.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Renforcer sa posture de Manager

Vous souhaitez améliorer ou dynamiser votre management ? Repenser vos pratiques managériales ou perfectionner vos techniques de management est un enjeu clé pour le maintien de la motivation de votre équipe et la performance de votre entreprise.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire lorrain.
Pré-requis : Maîtriser les fondamentaux du management ou avoir suivi la formation « Employeur, devenez manager ».

OBJECTIFS

Etre plus performant dans sa posture de manager. Développer l'autonomie et la performance de ses collaborateurs. Motiver les collaborateurs ou l'équipe de travail. Adapter une posture d'accompagnement des collaborateurs. Faire face aux tensions relationnelles. Agir en période de conflit.

CONTENU

- **Adopter une posture de manager (rappels et méthodes de perfectionnement).**
  « Qu'est-ce que le management, qu'est-ce qu'un manager ? ». Les rôles du manager. Les styles de management. Les principaux outils de communication. La posture du manager en relation avec ses collaborateurs. Les techniques d'entretien.
- **Fédérer son équipe autour d'éléments de motivation.**
  Comment motive-t-on un individu ? Les croyances sur la motivation (démystifier les fausses idées sur la motivation d'un salarié et identification des sources de démotivation).
- **Utiliser les signes de reconnaissance**
  La politique de promotion sociale (fiche de poste, entretiens annuels et professionnel, argent, prime, intéressement etc...). Les signes de reconnaissance (attitude, comportement, ...).
- **Passer de « manager » à « manager-coach ».**
  Qu'est ce que la posture de manager-coach ? Définir la demande et le résultat attendu et contractualiser la relation. La notion d'accompagnement du changement. L'alignement tête-coeur-corps. Les méthodes d'écoute et de reformulation nécessaires à la réussite de l'accompagnement. La délégation.
- **Gérer efficacement des situations conflictuelles avec le salarié ou l'équipe.**
  Éléments de communication non violente (C.N.V.). Maîtriser son self-contrôle en situation relationnelle tendue avec un ou plusieurs collaborateurs. « Les situations délicates à gérer ».
- **Mettre en place un plan d'actions.**

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Excercices et mises en situation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 13 et 20 novembre 2019 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation/médiatrice à la Chambre Régionale d'agriculture, Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Frédéric ZIMMER, formateur et coach certifié.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Prévenir et gérer les situations conflictuelles

Nouveau

Que ce soit dans le cadre familial ou professionnel, nous devons éviter les conflits pour pouvoir avancer dans de bonnes conditions. Apprenez à repérer ces situations et à adapter votre communication !

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Identifier dans quelle type de situation relationnelle on se trouve afin d'éviter les tensions destructrices. Sortir d'une situation de désaccord par une communication adaptée favorisant l'échange et le compromis réciproque. Maintenir une relation interpersonnelle de qualité et adopter une autre posture en relations interpersonnelles. S'apAproprier des outils pour anticiper les désaccords et éviter que les relations s'enveniment.

CONTENU

- Définir ce qu'est un conflit.
- Identifier les situations relationnelles ou une autre posture serait plus adaptée.
- Eviter les pièges qui mènent au conflit armé et aux difficultés relationnelles. Repérer les moments où tout risque de basculer dans l'incompréhension ou les reproches. Appliquer les outils pour aller vers la piste du compromis.
- Disposer d'une méthode pour mieux communiquer en situation relationnelle difficile et l'appliquer. Connaître l'importance de la posture relationnelle (Posture haute et basse, les éléments essentiels de la communication interpersonnelle : écoute active, gestuelle, techniques de reformulation).
- Faire face aux conflits et savoir rebondir (les éléments clés de la négociation gagnant/gagnant, la recherche du compromis, la posture relationnelle).

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Excercices pratiques et mises en situation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 19 et 27 novembre 2019 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation à la Chambre Régionale d'agriculture Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› Frédéric ZIMMER, Coach diplômé et certifié, formateur professionnel, médiateur. Expérience professionnelle dans le domaine concerné : 25 ans.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 70 € net /jour
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Bilan de compétences

Vous souhaitez un nouvel élan pour votre carrière ? Nous vous accompagnons individuellement pour faire le point sur vos compétences.

Public : Exploitants agricoles ou salariés du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Définir un projet professionnel et sa faisabilité. Elaborer une stratégie d'évolution. Identifier vos atouts. Etre acteur de votre orientation professionnelle. Valoriser les acquis de votre expérience. Etre accompagné(é) dans la construction d'un projet de formation.

CONTENU

Prestation individuelle dont vous êtes acteur(trice) avec un accompagnement en 3 temps :

1. ACCUEIL - INFORMATION - DIAGNOSTIC
-> Une phase d'accueil avec une analyse de la demande et la définition d'un plan de travail

2. INVESTIGATION
-> L'organisation de plusieurs entretiens individuels approfondis visant à faire émerger des compétences, des aptitudes, des savoir-faire.
-> La constitution du projet professionnel et de ses conditions de réussite.

3. SYNTHÈSE
-> La restitution et la formalisation d'un document de synthèse avec :

- Les pistes envisagées,
- Les éléments favorables à la réalisation du ou des projets,
- La rédaction d'un plan d'action.

Notre offre :

- Un conseil individualisé, neutre et indépendant,
- Un regard professionnel pluriel,
- L'intervention d'un psychologue du travail et conseil en mobilité professionnelle et recrutement,
- Les compétences d'une équipe dynamique,
- La validité scientifique de ses outils,
- Un accompagnement du début à la fin par le même consultant,
- Un suivi post-bilan.

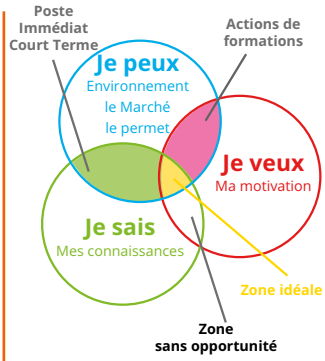

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 21 à 24 heures.

› Réparties selon vos disponibilités sur 6 à 12 semaines.
› Rythme moyen d'un entretien par semaine d'environ 2 à 3 heures.
› Lieu défini avec le/la stagiaire
Accompagnement individuel toute l'année.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, Conseillère Formation à la Chambre Régionale d'agriculture, tél. : 03.29.76.81.43
sylvie.bonhomme@grandest.chambagri.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

INTERVENANT(S)

› Hakim PIERSON ACHIR, psychologue du travail et conseil en mobilité professionnelle, chez ACEO.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

PRODUCTIONS ANIMALES

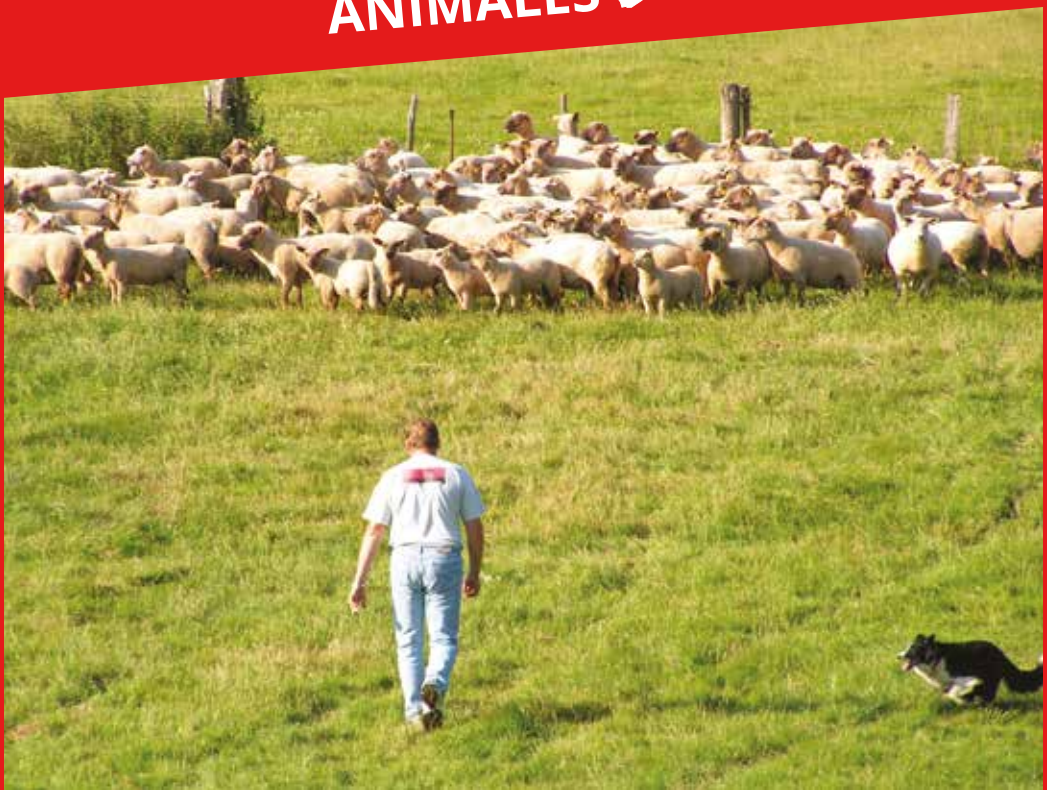

Dresser votre chien de troupeau - Initiation

Plus qu'un compagnon, le chien de troupeau est un allié incomparable pour trier, déplacer et contenir les animaux.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs ovins et/ou bovins de Lorraine.

OBJECTIFS

Maîtriser le travail avec le chien dans des situations simples et complexes.

CONTENU

- Les qualités du chien de troupeau : races bergères, origines, aptitudes naturelles. Le choix du chiot : choix de la souche et choix dans la portée. Le logement du chien. L'alimentation du chien.
- Donner des ordres de base à son chien et maîtriser la marche en laisse ou au pied.
- Les bons ordres à donner pour un bon placement du chien. Faire encercler le troupeau par le chien. Explication du fonctionnement du chien en position «midi - six heures».
- Apprentissage des ordres de direction « à droite » et « à gauche ».
- Maîtrise de la technique du cercle et diminuer la pression du chien sur le troupeau.
- Recherche et rassemblement du troupeau. Conduite, déplacement du troupeau, pousser, guider. Entrée et sortie du parc. Contenir, garder, trier les animaux.

Crédit : Chambre d'agriculture 54

MÉTHODES

- Alternance de théorie et de mise en situation couple maître/chien sous l'oeil du formateur,
- Conseils adaptés à chaque couple maître/chien.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 3 jours

› 88 : 25 novembre 2019 à la Ferme de Braquemont - 88500 Poussay. Les 2 jours suivants seront définis avec les stagiaires.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› 88 : Dominique CANDAU, conseiller élevage, Chambre d'agriculture des Vosges, tél. : 03 29 29 23 17

INTERVENANT(S)

› Bruno BANON,
Formateur agréé par l'Institut de l'élevage.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 105 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Dresser votre chien de troupeau - Initiation +

Vous souhaitez aller plus loin dans l'utilisation de votre compagnon ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs ovins et bovins de Lorraine ayant déjà suivi une session « initiation ».

OBJECTIFS

Se perfectionner dans le travail en binôme avec son chien de troupeau dans des situations simples et complexes.

CONTENU

- **Vérifier que le chien est à l'aise avec le troupeau**

  Permettre au chien d'aller contenir au troupeau sans le contraindre. Valider sa motivation et son aplomb avec le troupeau.

- **Formuler des ordres et se positionner pour contenir le troupeau**

  Inciter le chien à maintenir le troupeau en place, en se plaçant correctement, en utilisant les bons ordres. Faire attention à ne pas mettre le chien en situation de difficulté.

- **Apprendre à formuler des ordres et se positionner pour déplacer le troupeau**

  Inciter le chien à déplacer le troupeau en ligne droite puis en slalom. Etre attentif au comportement du chien vis-à-vis du troupeau.

- **Formuler des ordres et se positionner pour que le chien aille chercher le troupeau**

  Apprentissage des recherches en augmentant les distances au fur et à mesure : En se positionnant correctement, demander au chien d'aller chercher le troupeau. Adaptation des distances en fonction du chien.

- **Apprendre à formuler des ordres et se positionner pour déplacer le troupeau en le poussant**

  Inciter le chien à pousser le troupeau / Faire évoluer le chien devant le maître ou sur le côté. Le chien se met en position de pousseur.

MÉTHODES

- Mises en situation du couple chien / éleveur sous l'oeil du formateur.
- Conseils adaptés à chaque couple.
- Echanges entre moniteur et participants.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 3 jours

› 57 : 30 septembre, 28 octobre et 29 novembre 2019, à la Ferme de Nitting .

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Christelle VAILLANT, conseillère OVIN à la Chambre d'agriculture de Moselle, tél. : 03.87.66.12.46.

INTERVENANT(S)

› Bruno BANON, éducateur chien de troupeau agréé par l'Institut de l'Elevage, Société SNC les Epis Verts.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 105 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

S'initier à l'acupuncture

Découvrez une nouvelle méthode de soin pour vos animaux facile à mettre en oeuvre !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur des médecines énergétiques. Développer sa capacité de diagnostic d'un problème sur l'animal. Développer l'autonomie des éleveurs des éleveurs dans leurs pratiques.

CONTENU

- **Acquérir des connaissances sur des médecines alternatives. Comprendre sur quoi repose l'acupuncture.**

  Historique et démarche de l'acupuncture. Qu'est ce que la santé ? Qu'est-ce qu'est la maladie ? Présentation des médecines énergétiques, des cycles d'engendrement et de contrôle, les niveaux énergétiques et les méridiens.

- **Développer sa capacité de diagnostic d'un problème sur l'animal.**

  Relevé des symptômes physiques et mentaux. Présentation des différents points d'acupuncture et leurs effets.

- **Connaître quelques recettes thérapeutiques applicables aux animaux.**

  Quelles recettes thérapeutiques à appliquer pour soulager les animaux. Principes d'action et exemples d'applications concrètes pour soulager les animaux. Les points de vigilance.

- **Développer l'autonomie des éleveurs dans leurs pratiques.**

démonstrations et mises en pratique sur un élevage

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Matins en salle, après-midis sur un élevage : démonstration et mises en pratique.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 55 : bovins et ovins : 23 et 24 octobre 2019 à Bras sur Meuse

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Charlotte HOFGAERTNER, conseillère bovins lait, à la Chambre d'agriculture de Meuse, tél. : 03.29.83.30.65.

INTERVENANT(S)

› Nayla CHERINO, Vétérinaire ostéopathe

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*

› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Est Elevage : Découvrez et pratiquez toutes ses fonctionnalités (initiation)

Est Elevage peut vous simplifier la vie, découvrez et pratiquez ses fonctionnalités.

Public : Eleveurs du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Maîtriser l'outil Est Elevage. Etre capable d'utiliser toutes les fonctionnalités de l'application.

CONTENU

- **Présentation des fonctionnalités d'Est Elevage.**
- **Manipulation de l'application sur son Smartphone.**
- **Module sanitaire.**
- **Module Reproduction.**
- **Autres fonctionnalités.**

MÉTHODES

- Echanges et débats,
- Exposés et apports théoriques,
- Travail sur ordinateur et Smartphone avec des exercices pratiques.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1.5 jour

› 55 : 5 novembre 2019 et 13 novembre après-midi à Bras sur Meuse

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› 55 : Franck PURSON, Responsable IPG/ CPB, Chambre d'Agriculture de Meuse
tél. : 03.29.83.30.99 / 06.72.28.91.01

INTERVENANT(S)

› 55 : Franck PURSON, Responsable IPG/ CPB, Chambre d'Agriculture de Meuse

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 31,50 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Est Elevage : Pilotez votre troupeau avec les nouvelles fonctionnalités (perfectionnement)

Maîtriser l'outil Est Elevage. Etre capable d'utiliser toutes les fonctionnalités de l'application.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Maîtriser l'outil Est Elevage. Etre capable d'utiliser toutes les fonctionnalités de l'application.

CONTENU

- **Remise à jour sur les fonctionnalités d'Est Elevage.**
- **Manipulation de l'application sur son Smartphone.**
- **Module sanitaire.**
- **Module Reproduction.**
- **Autres fonctionnalités.**

MÉTHODES

- Echanges et débats,
- Exposés et apports théoriques,
- Travail sur ordinateur et Smartphone avec des exercices pratiques.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1.5 jour

› 55 : 6 novembre 2019 et 13 novembre matin à Bras sur Meuse
› 55 : 26 novembre 2019 et 5 décembre matin à Bras sur Meuse

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› 55 : Franck PURSON, Responsable IPG/ CPB, Chambre d'Agriculture de Meuse
tél. : 03.29.83.30.99 / 06.72.28.91.01

INTERVENANT(S)

› 55 : Franck PURSON, Responsable IPG/ CPB, Chambre d'Agriculture de Meuse

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 31,50 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Ecorner ses veaux sans douleur

Apprenez à écorner vos veaux efficacement et sans douleur.

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Faire le point sur ses pratiques d'écornage.
Identifier les meilleures pratiques pour écorner sans douleur.

CONTENU

- **Mettre à jour ses connaissances sur l'écornage des veaux**

  Enjeux d'un bon écornage.
  Ecorner jeune, pourquoi ?
  La contention, un point clé.
  Le choix du matériel.
  La gestion de la douleur.
  Les bonnes pratiques de l'écornage.

- **Mettre en pratique l'écornage des veaux sans douleurs**

  Outils de planifications.
  Présentation des outils pour écorner.
  Démonstration de l'écornage.
  Réalisation par les participants.
  Echanges sur les différentes pratiques de chacun.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Travaux pratiques d'écornage en exploitation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 88 : 21 novembre 2019 à Gérardmer

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sébastien VALDENAIRE,
Conseiller développement local à la Chambre d'agriculture des Vosges
Tél. : 07.78.34.35.54

INTERVENANT(S)

› Christophe Pioche, formateur à l'ALPA-is4a

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 35 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Elever mes génisses vosgiennes Nouveau

Maîtrisez l'élevage de vos génisses pour avoir des vaches laitières productives.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs de race Vosgienne du territoire lorrain.

OBJECTIFS

Etre capable de modifier ses pratiques d'élevage.

CONTENU

- Améliorer le bien-être et la santé des veaux de 0 à 6 mois.
- Comprendre les éléments qui inter- agissent et impactent la santé du veau de 0 à 6 mois.
- Etre capable d'évaluer les facteurs de risque dans un élevage.
- Identifier les phases critiques des génisses de la période de 6 mois à la préparation au vêlage.
- Maîtriser les outils de contrôle adaptés.
- Savoir identifier les symptômes alimentaires propres aux génisses.
- Connaître les différents types de logement des veaux et des génisses.
- Savoir identifier les bons types de logement.

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Echanges entre les participants et les intervenants,
- Exercices pratiques,
- Visite d'exploitation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 3 jours

› 88 : 19 novembre 2019, 16 janvier 2020 et 28 janvier 2020 à Le Menil et Le Thillot.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sébastien VALDENAIRE, Conseiller développement local à la Chambre d'agriculture des Vosges, tél. : 07.78.34.35.54

INTERVENANT(S)

› Sébastien VALDENAIRE, conseiller développement local, Patrice BIANNIC, conseiller bâtiment à la Chambre d'agriculture des Vosges.
› Carine HAAS, conseillère sanitaire au GDS 88
› Benoît SIDEL, nutritioniste chez Nutripartenaires et conseiller à la Chambre d'agriculture des Vosges.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 105 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Piloter son poste alimentation Vaches Laitières pour une meilleure efficacité technique et économique - OBSALIM (initiation)

Gagnez en efficacité et en autonomie sur votre poste alimentation Vaches Laitières !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs de vaches laitières du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Découverte du langage du troupeau par les signaux alimentaires. Prise en main et utilisation de la méthode OBSALIM®. Faire le lien alimentation – symptômes alimentaires. Sensibiliser aux enjeux économiques (pertes, coûts de rations, temps). Pouvoir proposer des réglages alimentaires adaptés.

CONTENU

- Bases physiologiques d'un ruminant en lien avec la méthode.
- Utilisation de la méthode OBSALIM ® avec les jeux de cartes.
- Réalisation de diagnostics à partir de cas concrets.
- Application de la méthode sur le terrain en élevages.
- Dynamique de digestion des fourrages et des concentrés.
- Réalisation de diagnostics à partir de cas concrets.
- Suivi des réglages effectués dans les élevages visités lors des deux premières journées.
- Lien entre réglages OBSALIM ® et efficacité économique
- Réalisation de diagnostics dans les fermes du groupe (3 à 4)

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Exercices pratiques, sur élevages

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 3 jours

› 55 : 19 novembre, 12 décembre 2019 et 7 janvier 2020, à Bras sur Meuse.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› HOFGAERTNER Charlotte,
Nutritionniste bovins lait à la Chambre d'agriculture de la Meuse,
tél. : 03.29.83.30.65

INTERVENANT(S)

› Benoît SIDEL, Nutritionniste ruminants, à la Chambre d'agriculture des Vosges, formateur OBSALIM.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 0 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Piloter son poste alimentation Vaches Laitières pour une meilleure efficacité technique et économique - OBSALIM (perfectionnement)

Gagnez en efficacité et en autonomie sur votre poste alimentation Vaches Laitières !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs de vaches laitières du territoire Lorrain.
Prérequis : avoir suivi la session "initiation".

OBJECTIFS

Utiliser des indicateurs économiques pour piloter l'alimentation de ses vaches laitières en complément d'indicateurs techniques pour gagner en efficacité et en autonomie.

CONTENU

- Mettre à jour sa pratique de réglage alimentaire en lien avec les fourrages disponibles pour l'hiver.
- Identifier des indicateurs économiques d'"étable" pour piloter son alimentation.
- Apprendre à utiliser les outils de la méthode OBSALIM avec les indicateurs économiques.
- Mobiliser la méthode OBSALIM auprès des différentes catégories d'animaux.
- Manipuler les indicateurs économiques pour piloter son alimentation.
- Devenir autonome dans l'utilisation des outils technico-économiques de pilotage de l'alimentation des vaches laitières.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Exercices pratiques, sur élevages

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 3 jours

› 55 : 29 octobre, 11 décembre 2019 et 21 janvier 2020, à Bras sur Meuse.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› HOFGAERTNER Charlotte,
Nutritionniste bovins lait à la Chambre d'agriculture de la Meuse,
tél. : 03.29.83.30.65

INTERVENANT(S)

› Benoît SIDEL, Nutritionniste ruminants, à la Chambre d'agriculture des Vosges, formateur OBSALIM.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 0 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

A vos cages prêts parez ! (Perfectionnement)

Vous souhaitez intervenir en cas de boiterie sur vos animaux ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs bovins du territoire Lorrain.
Prérequis : avoir suivi la session d'initiation.

OBJECTIFS

Perfectionner sa maîtrise du parage fonctionnel et curatif. Acquérir les connaissances pour identifier dans un élevage les principales maladies du pied des bovins. Connaître les facteurs qui favorisent l'apparition des boiteries afin de s'orienter vers des spécialistes si besoin.

CONTENU

- **Faire un point sur sa pratique**

  Etat des lieux avec les stagiaires sur leur pratique en ferme. Énumération des différents outils utilisés sur leur exploitation. Échanges des stagiaires sur leur expérience en ferme et les différents changements apportés par la formation initiation au parage.

- **Pratiquer le parage fonctionnel**

  Réalisation de parages par les éleveurs sur les vaches présentes : choix du matériel et des gestes à réaliser, sous le contrôle du spécialiste.

- **Améliorer sa pratique du diagnostic**

  Les différentes lésions et leurs causes. Diagnostiquer les pieds et définir quelle intervention est nécessaire.

- **Pratiquer le parage curatif**

  Réalisation de parage par les éleveurs sur les vaches présentes. Exercice de diagnostic et de traitement.

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Échanges entre les participants et les intervenants
- Description de cas concrets
- Mise en pratique / manipulation

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 88 : 5 et 12 décembre 2019 au « GAEC de la Corbeline - 3 rue de Autmontzey - 88640 JUSSARUPT »

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sébastien VALDENAIRE, Conseiller développement local à la Chambre d'agriculture des Vosges, tél. : 07 78 34 35 54

INTERVENANT(S)

› Jérome MARIE, Pareur bovins

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 70 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Le comportement des ruminants & la relation Homme/Animal (initiation)

Apprenez à mieux comprendre vos animaux pour mieux interagir avec eux !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs de ruminants du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Comprendre comment les animaux perçoivent leur éleveur. Savoir adapter son comportement et ses gestes pour améliorer la confiance des animaux et travailler en sécurité.

CONTENU

- **Le monde vu par les ruminants.**

  Comprendre les codes de vie des animaux ruminants.

  Appréhender la structure sociale des troupeaux de ruminants.

  Ethologie des principales périodes de vie des ruminants.

  Perception de l'environnement par les ruminants.

- **Améliorer la confiance des animaux et la sécurité de l'éleveur.**

  Les modes de relation entre animaux et avec les humains.

  La posture et le positionnement de l'éleveur, des éleveurs.

  Améliorer la confiance et la sécurité respective de l'Homme et des Animaux.

  Etablir et entretenir la relation entre l'Homme et l'Animal.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Travail sur les élevages.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 57 : 18 et 20 décembre 2019, à Morhange

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› David PAULY, technicien spécialisé au Service Elevage de la Chambre d'agriculture de Moselle, tél. : 06 88 13 67 74.

INTERVENANT(S)

› Marie-Christine FAVE, vétérinaire éthologue

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 70 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Le comportement des ruminants & la relation Homme/Animal (Perfectionnement)

Vous souhaitez approfondir votre relation avec votre animal ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public et prérequis : Eleveurs de ruminants du territoire Lorrain, ayant déjà participer à une session d'initiation.

OBJECTIFS

Approfondir les modes d'accès au monde de la perception et des sens des animaux.
Approfondir les vécus et envies des éleveurs pour établir et entretenir la relation avec les animaux.

CONTENU

Rappels et compléments de connaissances concernant les comportements des animaux ruminants (vaches, chèvres, brebis) :

- *biologie et physiologie du comportement,*
- *mode de vie et écopathologie.*

illustrés de cas concrets issus de l'expérience d'accompagnement d'éleveurs de l'intervenant et des vécus des éleveurs participants depuis les journées en initiation.

Etude des séquences comportementales des situations vécues par les éleveurs avec leurs animaux depuis le premier module.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 57 : 19 décembre 2019 à Morhange

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› David PAULY, technicien spécialisé au Service Elevage de la Chambre d'agriculture de Moselle, tél. : 06 88 13 67 74.

INTERVENANT(S)

› Marie-Christine FAVE, vétérinaire éthologue

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 35 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Observer et comprendre son troupeau laitier avec la méthode Signes de Vaches

Vos vaches vous parlent : écoutez-les avec la méthode Signes de Vaches !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Affiner le sens de l'observation centré sur l'animal, son bien-être, son comportement. Détecter des Signes importants, et interpréter ces voyants pour réagir précocement.

CONTENU

- **Connaître les différents Signes émis par les vaches et le troupeau.**

  Interpréter, trier ces signes pour caler la gestion du troupeau : bases théoriques de la bonne observation du troupeau. Comment observer, puis pourquoi cela arrive-t-il, et enfin est-ce un signe pour le troupeau tout entier ? Présentation des concepts de « moments à risque », « groupes sentinelles », des COI.

- **Mettre en pratique pour s'approprier les outils.**

  Utilisation des fiches techniques. Evaluer et corriger les pratiques : comparaison des observations entre participants

MÉTHODES

- Exposé et discussion en salle, diaporama
- Observation sur l'exploitation du centre de lots d'animaux
- Visualisation des photos et vidéos prises par le formateur

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 88 : 26 novembre et 10 décembre 2019 à Epinal

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Joris ERZEN, formateur ALPA habilité Cow Signals® trainer, tél. : 03.83.52.53.00

INTERVENANT(S)

› Joris ERZEN, formateur ALPA habilité Cow Signals® trainer

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*

› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Production de fourrages en Agriculture Bio : sécuriser son système Nouveau

Vous souhaitez connaître les leviers efficaces et adaptés à votre situation pour sécuriser votre système fourrager ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles bio du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Identifier les leviers mobilisables pour sécuriser son système fourrager. Mettre à jour ses connaissances sur les cultures fourragères bio.

CONTENU

- **Améliorer et sécuriser sa production d'herbe**

  Les leviers mobilisables pour la production de l'herbe (implantation de prairies temporaires, valorisation des prairies permanentes, choix des espèces, fertilisation).

  Les leviers mobilisables pour la valorisation de l'herbe (pâturage).

- **Développer les cultures fourragères sur son exploitation Bio**

  Mise à jour des connaissances sur les différentes cultures fourragères en bio (maïs fourrager, méteils fourragés, dérobés, sorgho, etc.).

  Retour sur quelques initiatives locales.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Mobilisation de l'expériences des stagiaires.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 88 : 5 novembre 2019 à Epinal.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Denis MOULENES,
Conseiller Agriculture Biologique à la Chambre d'agriculture des Vosges,
Tél. : 06.86.44.87.48

INTERVENANT(S)

Conseillers de la Chambre d'agriculture des Vosges :

› Damien GODFROY, Herbe
› Thomas LACROIX, agronome Bio
› Denis MOULENES, Agriculture Biologique

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Certificat de compétences pour la protection des animaux, bien être animal avant abattage

Vous abattez des animaux à votre ferme ? Le certificat de compétence est exigé pour les personnes ayant un abattoir CE.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Éleveurs lorrains soumis à la réglementation.

OBJECTIFS

Mettre en pratique la réglementation liée à l'abattage des animaux sur son exploitation.

CONTENU

- **Soigner et manipuler les animaux dans le respect du bien-être animal sur une chaîne d'abattage.**

  Maîtriser la réglementation bien-être animal : définition du bien-être animal (les cinq libertés, notion de souffrance et de stress), aspect réglementaire du bien-être (protection des animaux lors de la mise à mort, obligations, sanctions et responsabilité). Connaissance de l'animal Squelette, appareil respiratoire, thermorégulation. Comment reconnaître le mal-être des animaux ? Manipulation et soins : règlementation et préconisations. Manipulation lors du déchargement et attente des animaux avant l'abattage. Manipulation des animaux lors de l'accrochage (règles de protection).

- **Réaliser la mise à mort des animaux dans le respect de la réglementation et des préconisations.**

  Maîtriser les règles de protection des animaux. Savoir immobiliser les animaux, pratiquer l'étourdissement (étourdissement électrique et autres méthodes d'étourdissement) et la saignée selon les règles du bien-être (techniques et évaluation de la manipulation). Avoir une attitude adaptée en cas d'imprévus. Contrôle de l'absence de signe de vie.

- **Évaluation écrite : épreuve individuelle en temps limité sous forme de QCM. Correction de l'évaluation.**

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- QCM.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 57 : Volailles et Ratites : 13 janvier 2020 à Metz
› 57 : Volailles et Lapins : 15 janvier 2020 à Metz

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› PERSILLON Hélène, Conseillère diversification et circuits courts à la Chambre d'agriculture de Moselle, tél. : 06.45.59.53.50.

INTERVENANT(S)

› Jean philippe PRIGENT, formateur AVIPOLE

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Retrait des carcasses de volailles et/ou lapins impropres à la consommation humaine

Vous abattez des volailles et/ou des lapins à votre ferme ?
Formation conseillée pour tous et obligatoire pour les abattoirs.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs de volailles ou de lapins du territoire Lorrain, soumis à la réglementation.

OBJECTIFS

Identifier les défauts de carcasses de volailles afin d'effectuer sur la chaîne d'abattage des retraits de carcasses manifestement impropres à la consommation.

CONTENU

- **Connaître la réglementation pour mieux l'appliquer.**

  Le contexte réglementaire, les grandes notions du paquet hygiène. Application dans les ateliers d'abattage. Lien entre la traçabilité et l'ICA. - Mise en place du PMS : maîtrise des risques, HACCP et bonnes pratiques d'hygiène.

- **Effectuer le contrôle Ante Mortem.**

  Identification des informations pertinentes sur la fiche d'Information sur la Chaîne Alimentaire. Les points de contrôle à effectuer à la réception des lots d'animaux. Les critères d'alerte/ fiche ICA et réception des animaux.

- **Effectuer le contrôle post-mortem des animaux sur carcasses et sur viscères.**

  Le rôle d'opérateur chargé du retrait des carcasses (Définition du poste, objectifs à atteindre, difficultés et importance de la tâche, règles à respecter). Identification et classement des défauts des carcasses justifiant ou non un retrait.

- **Diriger les retraits vers la bonne catégorie de sous-produits.**

  Les catégories de sous-produits : C2 ou C3. Maîtriser les règles d'hygiène liées au retrait.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- QCM.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 57 : 14 janvier 2020 à Metz

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› PERSILLON Hélène, Conseillère diversification et circuits courts à la Chambre d'agriculture de Moselle, tél. : 06.45.59.53.50.

INTERVENANT(S)

› Jean philippe PRIGENT, formateur AVIPOLE

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 35 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Biosécurité en élevage de volailles

Entourez-vous des compétences d'un vétérinaire spécialisé en aviculture pour réaliser votre plan de biosécurité.
(Obligatoire pour toutes personnes travaillant sur un atelier avicole)

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs de volailles élevés en plein air et éleveurs de volailles en claustration, du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Prendre conscience de l'importance de la prévention de l'influenza aviaire et comprendre les risques liés à la propagation du virus. Concevoir et gérer un plan de biosécurité. Le plan de biosécurité : son organisation, les documents à conserver et à mettre à jour, les enregistrements à réaliser (traçabilité). Mettre en oeuvre les bonnes pratiques d'hygiène : Plan de nettoyage et de désinfection.

CONTENU

- **Identifier le principe de l'influenza aviaire sur le plan scientifique ainsi que son mode de fonctionnement pour mieux appréhender les moyens de lutte.**

  Connaissance du virus, symptômes, conséquences sur l'élevage. Quelles sont les conditions de résistance, de propagation. Quels sont les facteurs de risque et comment les évaluer pour mieux les limiter.

- **Définir le plan de biosécurité : ce qu'il contient et comment le mettre en oeuvre. Le plan de circulation dans l'exploitation, le plan de gestion des flux entrant et sortant.**

  Contenu du plan de biosécurité. Les 11 mesures à mettre en oeuvre. Les documents à détenir. Analyse de cas type : définir les unités de production, les différentes zones et les plans de circulation. Le plan de circulation dans l'exploitation, le plan de gestion des flux entrant et sortant.

- **Savoir réaliser un plan de nettoyage et de désinfection dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène.**

  Qu'est ce qu'un plan de nettoyage ? Quels produits utiliser ? De quelle manière ?

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Travail de réflexion sur des cas concrets.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 54 : 22 octobre 2019 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› 54 : Marie-Reine CORNELIS, conseillère formation à la Chambre Régionale d'agriculture. Tél. : 03.83.93.34.99

INTERVENANT(S)

› M. MESSIN, vétérinaire

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Maîtriser la réception et le mirage dans un centre de conditionnement d'oeufs

Obtenez des oeufs de qualité parfaite pour vos clients.

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires et attendues pour la réception et le mirage des oeufs.

CONTENU

- **La structure de l'oeuf.**

  Qualité de l'oeuf. Qualité de la coquille. Anomalies de la coquille.

- **La réglementation commerciale spécifique aux CEO.**

  Les conditions de commercialisation.

- **Les règles sanitaires spécifiques aux CEO.**

  Présentation des règles sanitaires. Les conditions de stockage des oeufs. Conception et agencement des locaux et équipements.

- **Le diagramme des opérations de tri et de mise en conditionnement**

  Les bonnes pratiques d'hygiène au niveau du conditionnement. Transport et stockage des oeufs

- **Les points critiques de la chaine de conditionnement.**

  Observations et travaux pratiques pour maîtriser l'usage d'un mire-oeuf à la ferme.

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Échanges entre les participants et les intervenants,
- Observation et travaux pratiques.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 54 : 7 novembre 2019 à Haroué

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Rabih HAJJAR, Responsable CS Avicole à l'ALPA à Haroué, tél. : 06.62.76.82.09.

INTERVENANT(S)

› Rabih HAJJAR, Responsable CS Avicole à l'ALPA à Haroué.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 35 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

PRODUCTIONS VÉGÉTALES
ENVIRONNEMENT
ÉQUIPEMENTS

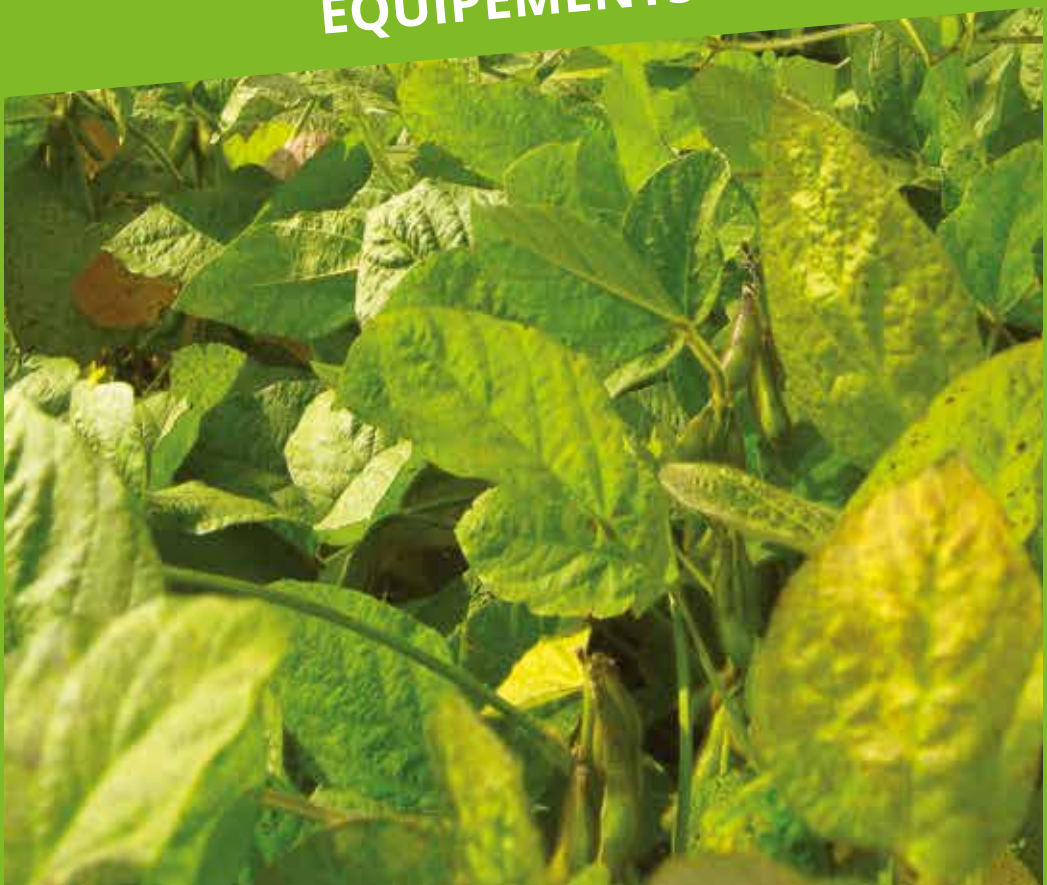

Réussir ses couverts végétaux et gagner en biomasse végétale disponible Nouveau

Les couverts végétaux de A à Z.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Maîtriser les clés de réussite des couverts végétaux, l'impact qu'ils peuvent avoir sur les systèmes de cultures lorrains, et s'assurer un supplément de biomasse produite sans bouleverser sa rotation.

CONTENU

- Bien choisir les espèces afin de réussir ses couverts végétaux.
- Appréhender les points importants dans l'implantation des couverts végétaux.
- Approfondir les notions de productivité et valeurs des couverts végétaux.
- Adapter ses itinéraires techniques en fonction des couverts. Détruire ses couverts. Comprendre les conséquences des cultures intermédiaires au niveau agronomique.
- Présenter les autres valorisations des couverts végétaux.
- Reconnaître les différentes espèces à semer, observer leur implantation, leur taille, la complémentarité des mélanges.
- Observer l'effet des couverts sur le sol.
- Bien choisir les espèces pour une culture énergétique. Comprendre les avantages et inconvénients de chacune.
- Organiser et réussir une séquence de cultures : CIVE d'hiver suivi par une culture, ou par une CIVE d'été.
- Calculer le coût de revient de la biomasse produite en fonction de son couvert végétal.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Résultats d'essais.
- Travail sur différents cas et analyses concrets.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 17 et 18 octobre 2019 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› BAZIN Florian, Conseiller Agro-Environnement à la Chambre Agriculture de Meurthe-et-Moselle, Tél : 06.82.69.83.36

INTERVENANT(S)

› BAZIN Florian, Conseiller Agro-Environnement à la Chambre Agriculture de Meurthe-et-Moselle.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 0 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Nutrition des plantes et fertilité des sols Nouveau

Maîtrisez les différentes notions de la fertilité des sols, le fonctionnement dans le sol des différents apports d'engrais minéraux et organiques que vous pouvez épandre.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain ayant un atelier grandes cultures.

OBJECTIFS

Identifier les éléments minéraux nécessaires aux plantes.
Identifier les formes d'apport appropriées en fonction de ses cultures et de son contexte.

CONTENU

- **Identifier les éléments minéraux nécessaires à la nutrition des plantes.**

  Les mécanismes d'acquisition des minéraux. Le rôle de la matière organique dans la fertilité des sols. Les différentes formes de matière organique et ses processus de transformation. La minéralisation de la matière organique. Les différents types d'analyse possibles et comment les choisir. Comment différencier les formes d'apports (fertilisation minérale et organique).

- **Identifier les formes d'apports appropriées en fonction des ses cultures et de son contexte.**

  Le rôle et les formes de fertilisation localisée. La gestion des effluents d'élevage. La gestion de l'azote. La gestion des résidus. Le « chaulage ».

- **Maîtriser les conditions d'implantation des couverts en fonction du matériel disponible. Savoir constater l'effet des couverts sur la structure du sols.**

  Présentation de matériel d'implantation (avantages, inconvénients). Réalisation de profils culturaux. Les moyens de destruction des couverts.

- **Connaître les effets des couverts sur la fertilité des sols. Adapter ses couverts et sa fertilisation à son exploitation pour améliorer la fertilité.**

  Quel est l'impact des couverts sur la fertilité des sols ? Présentation et analyse des différents couverts (visite d'exploitation).

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Visite d'exploitation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 22 et 29 octobre 2019 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› WEIBEL Frédéric, Conseiller agronomie à la Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle, tél. : 03.83.93.34.12.

INTERVENANT(S)

› Sarah SINGLA, Ingénieur agronome spécialisée en agriculture de conservation, HUM'S.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 0 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Accompagnement des MAEC en polyculture-élevage

Engagé en MAEC polyculture-élevage, comment adapter son système au cahier des charges ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

S'approprier le cahier des charges de la MAEC polyculture-élevage pour répondre à ses exigences.

CONTENU

- Comprendre l'objectif des MAEC PE existantes qui est de maintenir les prairies et l'autonomie alimentaire.
- Gérer de façon économe les intrants azotés.
- Réduire l'usage des produits phytosanitaires.
- Identifier les leviers de protection intégrée des cultures.
- Etre capable d'intégrer des cultures à bas niveau d'impact.
- S'approprier le cahier des charges sur le volet élevage (niveau des achats de concentrés) .
- Atteindre l'autonomie fourragère sur mon exploitation afin de limiter l'achat de concentrés.
- Etre capable de gérer les prairies dans le système.

- Connaître les différentes pénalités en cas de non-respect du cahier des charges de la MAEC PE.
- Et chez vous ? Adaptation du cahier des charges à votre système. Retour d'expérience

MÉTHODES

- Echanges et débats,
- Exposés et apports théoriques.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : janvier 2020 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Camille CRESPE, Conseillère Agronomie-environnement, Chambre d'agriculture Meurthe-et-Moselle, tél. : 03.83.93.34.92

INTERVENANT(S)

› Conseillers de la Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle :
› Camille CRESPE et Amélie BOULANGER, conseillères agronomie-environnement
› Florian BOYER, conseiller Economie-Elevage

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

MAEC : Bonnes pratiques de gestion de l'azote

Bonnes pratiques de gestion de l'azote, où en êtes-vous ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.
Formation obligatoire en fin de cycle pour les MAE contractualisées en 2015 et 2016 (ZI, GC et PE)

OBJECTIFS

Réduire l'impact de la fertilisation sur la qualité de l'air et de l'eau.

CONTENU

- **Respecter les exigences du contrat MAEC**

  Rappel des engagements pris. Conditions à respecter.

- **Maîtriser la gestion des apports d'azote et respecter les bonnes pratiques.**

  Le fractionnement des apports. La nouvelle Directives Nitrates. Le plan prévisionnel de fumure. La balance globale azotée. Présentation des essais INN.

- **Etre capable de modifier ses pratiques.**

  L'allongement de rotation. L'intégration de nouvelles cultures. La fertilisation minérale et/ou organique. Atouts/ contraintes de ces changements de pratiques.

- **Mettre en place et valoriser les couverts végétaux**

  Choix des espèces. Semis des couverts, dates. Valorisation des couverts pou l'élevage. Mise en place de Cultures associées.

- **Connaître et gérer la fertilisation azotée organique**

  Normes réglementaires des différentes formes d'azote organique : Compost, Digestat, Fientes ... Valeur azotée.

- **Adapter la Fertilisation azotée au changement climatique.**

  Différentes formes d'azote et pertes associées ; Présentation de l'outil PROSPAIR : fiche pratique de gestion de l'azote dans le système de culture.

MÉTHODES

- Echanges et débats,
- Exposés et apports théoriques,

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 54 : 10 octobre 2019 à Laxou
› 54 : 17 octobre 2019 à Briey

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Camille CRESPE, Conseillère Agronomie-environnement, Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, tél. : 03.83.93.34.92

INTERVENANT(S)

› Camille CRESPE, Laetitia SCHAFF, Arnaud BOUROT, Frédéric ARNAUD, Conseillers agronomie-environnement

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Maîtriser les bases de l'agriculture de conservation

Restaurez et conservez la fertilité de vos sols pour vivre mieux !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles avec un atelier céréales du territoire lorrain.

OBJECTIFS

Acquérir les bases pour produire en agriculture de conservation, savoir gérer la phase de transition, savoir mettre en place un système de semis sous couvert.

CONTENU

- **Acquérir les bases pour produire en agriculture de conservation.**

  Les intérêts attendus du système de semis direct sous couvert. Retour sur 10 ans de pratique, les écueils à éviter.

- **Réussir la phase de transition et se projeter à plus long terme.**

  Les itinéraires techniques à mettre en oeuvre pour les principales cultures de l'assolement, en première année et les suivantes. Quels investissements prévoir ?

- **Visiter une exploitation engagée depuis plusieurs années dans la démarche d'Agriculture de Conservation et analyser les réussites.**

  Témoignage de l'exploitant accueillant le groupe sur site : motivations, satisfactions, difficultés rencontrées, échanges avec les stagiaires. Visite de plusieurs parcelles de l'exploitation avec différentes cultures.

- **Faire une approche concrète et collective de la démarche de conversion sur l'exploitation de l'un des stagiaires.**

  Sur le terrain, analyser les contraintes de l'exploitation, les objectifs de l'exploitant, pour construire une stratégie de transition en Agriculture de Conservation : assolement, rotation, choix des couverts, itinéraires techniques adaptés.

MÉTHODES

- Apports théoriques, témoignage,
- Echanges entre les participants et l'intervenant,
- Statistiques.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 57 : février 2020 à Morhange

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› 57 : Denis GIESSINGER, conseiller agronomie de la Chambre d'agriculture de Moselle, tél. : 06.78.08.36.56.

INTERVENANT(S)

› 57 : Denis GIESSINGER ou un autre conseiller référent « agriculture de conservation », CDA 57

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*

› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Formation Label Ecophyto par VIVEA
ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Implantation et entretien des haies

La plantation et l'entretien d'une haie ne s'improvise pas ! Comment assurer une bonne reprise de ma haie et son développement afin de la pérenniser dans le temps et d'en tirer un maximum de bénéfices ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Connaître les techniques de plantation (délimitation, travail du sol, paillage et protection des plantations) et apprendre à gérer sa haie (taille de formation et d'entretien, valorisation) tout au long de son développement afin que cette dernière remplisse son rôle et réponde aux objectifs fixés dans le projet de plantation.

CONTENU

- **Comprendre la place de sa haie dans l'agroforesterie.**

  Présentation générale de l'agroforesterie et place de la haie au sein de dispositifs agroforestiers locaux (grandes cultures et élevage).

- **Connaître les techniques de plantation et d'entretien d'une haie.**

  Les différentes étapes de travail, contraintes et faisabilité. Point matériel. Comment faire avec les outils dont je dispose sur mon exploitation ? Envisager des investissements mutualisés pour les différentes étapes du chantier.

- **Gérer les chantiers de plantation et d'entretien**

  Elaboration d'un rétroplanning des interventions à réaliser avant plantation.

- **Visite de l'exploitation**

  Démonstration de matériel de travail du sol. Place de la haie dans l'agrosystème. Observation de haies d'âges différents et modes de gestion différenciés.

- **Comprendre l'importance et les fonctionnalités de la haie dans le système d'exploitation.**

Formation labellisée ECOPHYTO par VIVEA

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Présentations d'exemples et retours d'expérience.
- Visite d'une exploitation.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 88 : 3 octobre 2019 à Epinal

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Thomas LACROIX, Conseiller en agronomie et environnement – agroforesterie à la Chambre d'agriculture des Vosges, tél. : 06.75.87.28.06

INTERVENANT(S)

› Franck SANGOUARD, responsable de l'exploitation de l'EPL 88,
› Matthieu GODFROY, INRA Mirecourt – exploitation agricole,
› Thomas LACROIX, Conseiller en agronomie et environnement – agroforesterie à Chambre d'agriculture des Vosges.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir

formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Conduire un atelier grandes cultures en bio

Nouveau

Les clés de la réussite d'un atelier grandes cultures en Bio.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Connaître les points essentiels du règlement AB en productions végétales. S'approprier les bases de la conduite de cultures en AB. Identifier les changements à réaliser sur son exploitation. Savoir analyser un projet AB de manière globale (technique, économique, humaine).

CONTENU

- **Connaître le Règlement AB pour les productions végétales**

  Présentation des principales dispositions du règlement AB. Retour du terrain sur l'application de ces dispositions.

- **Maîtriser les principaux leviers pour conduire un atelier grandes cultures en bio**

  Présentation des différents leviers : rotation, introduction de prairies temporaires, gestion de la fertilité des sols, gestion du salissement des parcelles.

- **Analyser les résultats technico-économique de l'agriculture biologique**

  Observation et analyse d'une exploitation en AB avec un atelier Grandes Cultures. Présentation des résultats du réseau Cultibio.

- **Analyser son projet de conversion dans le cadre d'une approche globale**

  Repérage de tous les champs à investir dans le cadre de sa réflexion Passage en bio : technique (compétences, matériel, intégration avec les autres ateliers de l'exploitation), économique (quelle valorisation de mes cultures), humain (dans mon exploitation, dans mon entourage professionnel, fournisseur, clients, autres exploitations en CUMA, entraide, etc.)

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Visite d'exploitation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 88 : 17 octobre 2019 à Epinal
› 88 : 13 février 2020 à Epinal

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Denis MOULENES, Conseiller Bio Chambre d'agriculture des Vosges, tél. : 06.86.44.87.48.

INTERVENANT(S)

› Denis MOULENES, Conseiller Bio, Chambre d'agriculture des Vosges,

› LACROIX Thomas, Conseiller Agronome Bio, Chambre agriculture des Vosges.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

En ligne avec Mes P@rcelles (initiation)

Utiliser Mes P@rcelles pour enregistrer vos données !

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain, concernés par les enregistrements réglementaires.

OBJECTIFS

Utiliser Mes P@rcelles afin de répondre à l'ensemble de la réglementation par le biais des enregistrements, tout en valorisant les données saisies.

CONTENU

- **Comprendre la finalité de Mes P@rcelles. Gérer le parcellaire de l'exploitation avec Mes P@rcelles.**

  Rappel des exigences de la conditionnalité dans les domaines de l'environnement, de la santé publique et des végétaux. Fonctionnalités de Mes P@rcelles : enregistrement des données et réponses apportées en matières de conditionnalité. Gestion du Parcellaire : découpe d'îlots, assolement.

- **Paramétrer et enregistrer les données interventions parcellaires. Comprendre la mise en place de son plan de fumure sur Mes P@rcelles tout en respecant la régementation en vigueur.**

  Gestion des CIPAN dans le cadre de la Directive Nitrates, respect des règles dans le domaine des productions végétales (doses maximales, validité des mélanges, définition des zones de non traitement). Utilisation du carnet d'enregistrement : paramétrage et enregistrement pour une culture.

  Règles de la directive nitrates en matière d'effluents d'élevage et d'apports d'azote minérale. Utilisation du module de calcul de la dose d'azote prévisionnelle, plan de fumure prévisionnel azoté.

MÉTHODES

- Exposés, tour de table et échanges avec les participants.
- Accompagnement au travail individuel sur ordinateur avec liaison internet.
- Exercices pratiques à la manipulation d'outils.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 54 : 5 novembre 2019 à Laxou
› 54 : 3 décembre 2019 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Mélanie JEANNOT, conseillère Agronomie Environnement à la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, tél. : 03.57.80.02.51.

INTERVENANT(S)

› Mélanie JEANNOT, conseillère Agronomie Environnement à la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Agroforesterie et élevage, comment aménager mon parcellaire

L'agroforesterie, technique innovante, s'adapte à tous les profils d'exploitation. En élevage, l'arbre peut redevenir un atout majeur : protecteur, ressource alimentaire, impact paysager, etc...

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Connaître l'agroforesterie à travers des cas concrets, expérimentation et parcelles de démonstration. Comprendre le fonctionnement et la gestion d'une parcelle agroforestière associant élevage/cultures/ production de bois ou de biomasse. Connaître les démarches pour monter son projet.

CONTENU

- **Comprendre les enjeux de l'agroforesterie.**
  L'agroforesterie et laplace de l'arbre et de la haie au sein de dispositifs agroforestiers locaux. Qu'est-ce qu'un projet Agroforestier ? Panorama des pratiques traditionnelles et innovantes en France. Enjeux actuels. Les programmes de recherches, les réseaux existants et à venir / les enjeux de l'agroforesterie en France.
- **Appréhender les aspects réglementaires.**
  Agroforesterie et PAC. Les subventions. Le statut foncier et fiscal : état des lieux et questions diverses.
- **Intégrer l'agroforesterie dans mon système d'élevage**
  Panorama des pratiques traditionnelles et innovantes en élevage. Enjeux actuels de l'association de l'arbre et des animaux. Les programmes de recherches, les réseaux existantes et à venir. Le enjeux de l'agroforesterie en élevage. Systèmes agroforestiers innovants et limites de la connaissance actuelle.
- **Comprendre la place de la haie bocagère et l'aménagement parcellaire en systèmes bovin allaitant ou laitier**
  Principes de plantation : les grandes règles à observer. Conduite(s) des arbres et valorisation attendue.
- **Construire un système de pâturage tournant agroforestier**
  Paddock agroforestier et pâturage tournant. Principes de plantation : les grandes règles à observer. Conduite(s) des arbres et valorisation attendue.
- **Etablir un projet agroforestier. Elaborer son projet de plantation : choix de la parcelle, objectifs de production et choix des essences, contraintes techniques et itinéraires techniques de plantation.**

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Échanges entre les participants et les intervenants,
- Visite sur le terrain
- Travail individuel encadré

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 88 : 5 et 12 décembre 2019 à Epinal

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Thomas LACROIX, Conseiller en Agronomie et Environnement – Agroforesterie, à la Chambre d'agriculture des Vosges, tél. : 03 54 55 41 32 – 06 75 87 28 06

INTERVENANT(S)

› Thomas LACROIX, Conseiller en Agronomie et Environnement – Agroforesterie, à la Chambre d'agriculture des Vosges
› Jean Charles VICET, Conseiller en aménagement paysage, Chambre d'Agriculture des pays de la Loire

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

Formation Libérale ECOPHYTO par VIVEA

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Agroforesterie : tous les usages de l'arbre sur mon exploitation

Nouveau

L'agroforesterie, technique innovante, s'adapte à tous les profils d'exploitation. En élevage, l'arbre peut redevenir un atout majeur ! Protecteur, ressource alimentaire, impact paysager, production de ressources, etc.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Connaître l'agroforesterie à travers des cas concrets, expérimentation et parcelles de démonstration. Comprendre le fonctionnement et la gestion d'une parcelle agroforestière associant élevage/cultures/production de bois ou de biomasse. Connaître les démarches pour monter son projet.

CONTENU

- **Découvrir l'agroforesterie**

  Présentation générale de l'agroforesterie et place de l'arbre et de la haie au sein de dispositifs agroforestiers locaux (grandes cultures et élevage). Qu'est-ce qu'un projet Agroforestier ? Etat des lieux de l'agroforesterie aujourd'hui. Panorama des pratiques traditionnelles et innovantes en France. Enjeux actuels de l'agroforesterie. Les programmes de recherche, les réseaux existants et à venir / les enjeux de l'agroforesterie en France.

- **Connaître la réglementation en matière d'agroforesterie**

  Les aspects réglementaires. Agroforesterie et PAC. Point sur les subventions. Le statut foncier et fiscal : état des lieux et questions diverses.

- **Evaluer la production et gestion de la haie et des arbres sur mon exploitation**

  Evaluation du potentiel bois à l'échelle de son exploitation. Les différents débouchés existants. Plan de gestion : de la plantation à l'entretien de l'existant dans le but de pérenniser la ressource dans une gestion durable du système d'exploitation.

- **Comprendre et analyser un projet agroforestier opérationnel.**

  Présentation d'un dispositif en place : technique de plantation, entretien d'une haie ou d'un alignement d'arbres, mise en place d'un plan de gestion : comment gérer une haie durablement dans un objectif de production et de pérennisation de la ressource bois.

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Échanges entre les participants et les intervenants,
- Visite d'exploitation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 88 : 10 Octobre 2019 à l'EPL Mirecourt -Poussay.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Thomas LACROIX, Conseiller en Agronomie et Environnement – Agroforesterie, à la Chambre d'agriculture des Vosges, tél. : 03 54 55 41 32 – 06 75 87 28 06

INTERVENANT(S)

› Thomas LACROIX, Conseiller en Agronomie et Environnement – Agroforesterie, à la Chambre d'agriculture des Vosges

› Dominique CHERY, Conseillère forêt - Chambre d'Agriculture des Vosges

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*

› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Certiphyto-Primo Certificat Décideur Entreprise non Soumise à Agrément (DENSA)

Formation obligatoire pour l'utilisation de produits phytosanitaires.

Public : Exploitants agricoles de Lorraine, n'ayant pas encore le certificat pour entreprises non soumises à agrément. ***Pré-requis ou niveau minimum pour suivre cette formation : aucun***

OBJECTIFS

Acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, les connaissances en matière :

- de réglementation et sécurité environnementale,
- de prévention des risques pour la santé et sécurité pour les applicateurs et les espaces ouverts au public,
- de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et méthodes alternatives.

CONTENU

- Contexte réglementaire du Certiphyto.
- Réglementation applicable à l'utilisation des phytosanitaires.
- Mesures à prendre en compte pour la protection de l'environnement.
- Notions de protections de l'environnement.
- Mesures de protections et de santé des utilisateurs.
- Techniques alternatives dans le domaine du desherbage.
- Raisonner les interventions et principes de la protection intégrée des cultures.

MÉTHODES

- Alternance d'intervention par diaporama et échanges / questions avec les participants.
- Passage de tests intermédiaires et de validation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› tout au long de l'année, en Lorraine

Demandez votre inscription sur liste d'attente :
formation@grandest.chambagri.fr
ou tél. : 03.87.66.12.48

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› 1 conseiller agronomie-environnement d'une Chambre d'agriculture du territoire lorrain.

INTERVENANT(S)

› 1 conseiller agronomie environnement d'une Chambre d'agriculture du territoire lorrain.
› 1 Conseiller prévention de la MSA

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Salariés agricoles et autre public : 280 € net

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Certiphyto - Décideur entreprise soumise à agrément (DESA) – Renouvellement

La formation complémentaire pour les exploitants qui réalisent de la pulvérisation en prestation de service !

Public et Prérequis :
Exploitants agricoles en possession d'un Certificat Décideur Entreprise Non Soumise à Agrément (DENSA) souhaitant obtenir ce certiphyto pour réaliser des prestations de service.

OBJECTIFS

Renforcer les connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques liées à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques, dans le cadre de prestation de service. Les programmes, durées et modalités sont définis par arrêté.

CONTENU

- **Connaître les aspects réglementaires dans le cadre de la prestation de service. (Référentiel Réglementation et sécurité environnement).**

  Rappel et mise à jour des connaissances sur la réglementation et la sécurité environnementale. (les produits phytopharmaceutiques, la réglementation transport, stockage et utilisation des produits autorisés….). Point sur l'agrément de l'entreprise. Les produits phytopharmaceutiques et leur impact sur l'environnement, les bonnes pratiques d'utilisation.

- **Identifier les points sensibles pour mon exploitation (Référentiel santé – sécurité applicateurs / espaces ouverts).**

  Rappel et mise à jour des connaissances Santé Sécurité. Les risques liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (dangers des produits, situations d'exposition…). Nouvelle classification / étiquetage. Mesures de prévention à mettre en place. Conduite à tenir en cas d'intoxication. Réglementation, les nouveautés (ZNT, DVP, zone non agricole et ouverte au public)

- **Travailler sur les nouvelles possibilités à proposer aux clients (itinéraires techniques intégrant des méthodes alternatives). (Référentiel réduction usage / méthodes alternatives).**

  Méthodes alternatives, vers de nouveaux chantiers ? Actualisation des connaissances et présentation de méthodes alternatives. Exercice itinéraire technique modèle client en MAET en rotation colza/blé/orge.

MÉTHODES

- Théorie,
- Echange entre les stagiaires et l'intervenant,
- Travail en groupe.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› tout au long de l'année, en Lorraine

Demandez votre inscription sur liste d'attente :
formation@grandest.chambagri.fr
ou tél. : 03.87.66.12.48

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Thierry JUSZCZAK, Conseiller agronomie et responsable du service agronomie à la Chambre d'Agriculture de Meuse, tél. : 03.29.76.81.27.

INTERVENANT(S)

› Thierry JUSZCZAK,
Responsable service agronomie et conseiller agronomie, Chambre d'agriculture de Meuse.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Salariés agricoles et autre public :
140 € net

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

CERTIPHYTO « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques », catégorie « opérateur »

Formation obligatoire pour l'utilisation de produits phytosanitaires.

Public : Salariés agricoles de Lorraine, n'ayant pas encore le certificat pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

OBJECTIFS

Acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, les connaissances en matière :

- de réglementation et sécurité environnementale.
- de prévention des risques pour la santé et sécurité pour les applicateurs et les espaces ouverts au public.
- de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et méthodes alternatives.

CONTENU

- Réglementation applicable à l'utilisation des phytosanitaires.
- Mesures à prendre en compte pour la protection de l'environnement.
- Notions de protections de l'environnement.
- Mesures de protections et de santé des utilisateurs.
- Techniques alternatives dans le domaine du desherbage.
- Raisonner les interventions et principes de la protection intégrée des cultures.

MÉTHODES

- Alternance d'intervention par diaporama et échanges / questions avec les participants.
- Passage de tests intermédiaires et de validation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› tout au long de l'année, en Lorraine

Demandez votre inscription sur liste d'attente :
formation@grandest.chambagri.fr
ou tél. : 03.87.66.12.48

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Thierry JUSZCZAK, Responsable Département Productions Végétales à la Chambre d'agriculture de Meuse. Tél. : 03.29.76.81.27.

INTERVENANT(S)

› Thierry JUSZCZAK, Responsable Département Productions Végétales à la Chambre d'agriculture de Meuse.

› Bruno HECKENBENNER, conseiller agronomie environnement à la Chambre d'agricuture de Meuse.

TARIFS (repas non compris)

› Salariés agricoles et autre public : 280 € net

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Conduite et attelage de tracteur - initiation

Formez-vous pour une conduite en toute sécurité !

Public : Salariés agricoles ou autre public.

OBJECTIFS

Amener des salariés n'ayant pas ou peu d'expérience en conduite à évoluer en sécurité avec un tracteur.

CONTENU

- Connaître le tracteur, ses commandes et son entretien de 1er niveau.
- Manoeuvrer un tracteur en sécurité sans outil.
- Manoeuvrer un tracteur avec un outil trainé.
- Manoeuvrer un tracteur avec un outil porté.
- Accrocher et décrocher un outil trainé et un outil porté.

©Cheick.saidou/Min.Agri.Fr

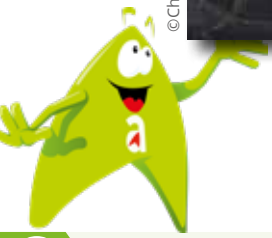

MÉTHODES

- Conduite encadrée sur différents terrains d'évolution. (Engins et terrain d'application adaptés mis à disposition par l'ALPA).

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 4 jours

› 54 : 22, 23, 24, 25 octobre 2019 à Haroué
› 54 : 19, 20, 21, 22 novembre 2019 à Haroué

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Sylvie BONHOMME, conseillère formation à la Chambre Régionale d'agriculture Tél. : 03.29.76.81.43

INTERVENANT(S)

› 1 formateur agréé ALPA

TARIFS (repas non compris)

› Salariés agricoles :
prise en charge totale par FAFSEA, sous réserve de nous envoyer votre bulletin FAFSEA à télécharger sous www.fafsea.com. 15 jours avant le démarrage.
Autre public : 840 € net

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Optimiser les réglages de ma moissonneuse batteuse

Pour réaliser un chantier de récolte de qualité, la connaissance de sa moissonneuse batteuse est essentielle !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Mesurer les incidences agronomiques et économiques de la qualité du chantier de récolte. Réaliser un chantier de récolte de qualité.

CONTENU

- **Bien utiliser une moissonneuse batteuse**

  Les différents éléments de fonctionnement de la moissonneuse batteuse, technologie de la machine en général / chaine cinématique /fonctionnement.

  Méthodes et procédures de réglages.

  Adaptation en fonction des chantiers.

  Réalisation de l'entretien journalier et contrôles à effectuer.

  Les points de réglages des différents organes en fonction des récoltes.

  Exploitation du livret d'entretien et éléments spécifiques de mise au point.

- **Réaliser les gestes d'entretien à appliquer après chaque utilisation de la moissonneuse batteuse. Etalonner, régler les systèmes de détection de pertes de grains.**

  Mise en application : les points de réglages des différents organes en fonction des récoltes.

  Exploitation des systèmes de contrôle et de performances (calcul de perte de grain et rendement de chantier).

  Visualisation des réglages sur 2 modèles de moissonneuse batteuse différents.

  Manipulation des machines par les stagiaires.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Utilisation d'un logiciel de simulation des réglages moissonneuse batteuse
- Exercices pratiques.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 55 : juin 2020, lieu à définir en fonction des inscriptions.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Bruno Heckenbenner - Conseiller Mécanisation à la Chambre d'Agriculture de la Meuse, tél. : 03.29.76.81.36

INTERVENANT(S)

› Gérard BESNIER - expert agro-équipement, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 35 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

TRANSFORMATION
COMMERCIALISATION
ACCUEIL A LA FERME

ÉNERGIE

Bonnes pratiques d'hygiène en atelier fermier livrant la restauration collective Nouveau

Bonnes pratiques d'hygiène : être un pro et en faire la preuve !

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Producteurs fermiers lorrains fournissant la restauration hors domicile. Prérequis : être en transformation fermière ou en avoir le projet court terme.

OBJECTIFS

Connaître et maîtriser les Bonnes Pratiques d'Hygiène en transformation fermière.

CONTENU

- **Connaître le cadre règlementaire pour être capable de l'appliquer.**
- **Acquérir des notions de microbiologie essentielles en production fermière.**

  Les microorganismes.

  Fonctionnement et développement des bactéries.

  La reconnaissance des microbes et les altérations produites.

  Les microorganismes pathogènes de la viande et des produits transformés.

  Les dangers microbiologiques, physiques et chimiques dans l'alimentation.
- **Connaître et mettre en place les bonnes pratiques d'hygiène dans son atelier.**

  Le rôle des Bonnes Pratiques d'Hygiène;

  Les 5 M (Main d'œuvre, Milieu, Matériel, Matière première, Méthodes);
- **Savoir interpréter une grille de contrôle DDCSPP.**
- **Comprendre l'application des bonnes pratiques d'hygiène au niveau de la restauration collective.**

  Visite de la cuisine d'un collège.
- **Réaliser son Plan de Maitrise Sanitaire.**
- **Élaborer un plan d'auto-contrôle**

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Excercices pratiques.
- Visite de la cuisine d'un collège.

Le + de cette formation : Visite de la cuisine d'un collège

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 88 : 24 septembre et 1er octobre 2019, lieu à définir dans le secteur Est des Vosges.
› 88 : 12 et 19 novembre 2019, lieu à définir dans le secteur Ouest des Vosges.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Philippe MAUCHAMP, Chargé de mission circuits courts à la Chambre d'agriculture Vosges
Tél. : 03.29.29.23.29 – 06.85.94.21.97

INTERVENANT(S)

› Julie THIEBAUT, Technicienne Auditrice Formatrice en Hygiène Alimentaire, Laboratoire Vétérinaire départemental,
› Philippe MAUCHAMP, Chargé de mission circuits courts à la Chambre d'agriculture Vosges.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

Avec la participation du Conseil Départemental des Vosges

LA VIE EN VOSGES le Département

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Renforcer sa visibilité sur Internet Nouveau

Le WEB est un véritable vecteur de communication qui reste à appréhender pour être au service de son activité économique.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire lorrain ayant un site Internet en fonctionnement.

OBJECTIFS

Améliorer sa visibilité sur Internet via les sites partenaires et les réseaux sociaux.

CONTENU

- **Etre à l'aise avec l'utilisation de Facebook. Etre capable de mettre en ligne les publications à partir de son smartphone et son ordinateur.**

  Comment utiliser, partager et publier une information sur les réseaux via son smartphone et son ordinateur.

  Que faut-il publier exactement ?

  Comment importer des documents (photos, vidéos, ...) et comment les publier.

  Programmation des publications. Partage de pages à optimiser.

- **Comprendre le référencement sur Internet. Construire une stratégie de communication cohérente sur Internet.**

  Analyse de son référencement sur le WEB.

  Comprendre comment fonctionne un moteur de recherche.

  Faire l'inventaire des sites et leur pertinence (les sites de géo-localisation à activer, les sites partenaires, les sites pour déposer des avis (Tripadvisor), le site Bienvenue à la ferme où chacun peut mettre à jour sa fiche, etc.

  Comment et quels partenaires solliciter pour être référencé. Le lien avec les réseaux sociaux (Facebook).

  Réalisation d'un plan d'action pour chacun.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Excercices pratiques sur smartphone et ordinateur.
- Réflexions personnelles sur son plan de communication.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 88 : 15 octobre 2019 à Epinal.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Dominique GRIFFATON, Conseillère Bienvenue à la Ferme à la Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle
Tél. : 03.83.93.34.96

INTERVENANT(S)

› Romain Steffens, Webmaster

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 35 € net / jour
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Analyse sensorielle des miels Nouveau

Apprenez à décrire votre miel pour mieux le vendre !

Public : Apiculteurs de Lorraine.

OBJECTIFS

Acquérir le vocabulaire pour décrire les caractéristiques visuelles, olfactives et gustatives des miels. Se donner les moyens de mieux connaître ces caractéristiques pour ses miels. Disposer d'arguments supplémentaires lors de la commercialisation de ses miels.

CONTENU

- **Acquérir le vocabulaire pour décrire les caractéristiques visuelles, olfactives et gustatives des miels.**

  Les techniques de bases en analyse sensorielle. Le vocabulaire adéquat à chaque caractéristique, qu'elle soit visuelle, olfactive ou gustative. Mise en application par une dégustation de jus de fruit, selon les techniques de bases.

- **Identifier ces caractéristiques pour ses propres miels.**

  Les techniques spécifiques de dégustation du miel reconnaissance des saveurs, reconnaissance des odeurs. Acquérir le vocabulaire spécifique.

- **S'approprier les intérêts de l'analyse sensorielle en apiculture.**

  Comprendre l'intérêt de cet outil dans le cadre de son exploitation. Utilité de l'analyse sensorielle sur le rucher, à la miellerie, et bien sûr lors de la commercialisation des miels crédibiliser les résultats d'un concours. Communiquer sur des marchés, des salons ou des foires.

- **Identifier les gammes de saveurs et arômes. Consolider sa technique d'analyse sensorielle des miels.**

  Les gammes aromatiques des miels. Perfectionnement de la technique d'analyse sensorielle. Dégustation de miels à travers différents ateliers pour utiliser le vocabulaire acquis au cours de la formation. Rédaction d'une communication de promotion du miel en utilisant le vocabulaire acquis.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Excercices pratiques et mises en situation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 16 et 17 octobre 2019 à Laxou

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Alexis BALLIS, Conseiller spécialisé Apiculture à la Chambre d'agriculture d'Alsace - Animateur de ADAGE,
Tél. : 07 89.68.04.38

INTERVENANT(S)

› Philippe PICARD, Conseiller expert développement et promotion de l'apiculture, ADAPI – Association pour le développement de l'Apiculture.

› Alexis BALLIS, Conseiller spécialisé Apiculture à la Chambre d'agriculture d'Alsace - Animateur de ADAGE.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 70 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Photovoltaïque chez moi, pourquoi pas ?

Photovoltaïque : un nouveau projet germe en vous ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain, ayant un projet Photovoltaïque.

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement du photovoltaïque, de ses technologies et maîtriser le cadre réglementaire pour être capable d'en évaluer la faisabilité économique.

CONTENU

- **Comprendre le fonctionnement du photovoltaïque et de ses technologies.**

  Présentation du photovoltaïque. Les différentes technologies (poly-cristallin, amorphe, ….). Les avantages, les inconvénients.

- **Connaître le cadre réglementaire s'appliquant à l'unité photovoltaïque en lien avec les particularités agricoles.**

  Présentation des règles d'implantation, des droits de construction, des différents types de contrats, de la puissance possible. Quelle démarche réglementaire suivre ?

- **Evaluer la faisabilité économique du projet. Calculer son business plan.**

  Quelle est la nature de l'investissement ? Comment calculer son chiffre d'affaires. Simulation de calculs de rentabilité par l'utilisation d'une feuille de calcul.

- **Identifier les étapes de la mise en oeuvre et du suivi technique et économique du projet.**

  Témoignage d'un agriculteur, retour d'expérience. Présentation de l'intérêt d'une réflexion collective d'achat. Quelles sont les contraintes, les points de vigilance ?

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Exercices pratiques de calcul économique.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 57 : 19 novembre 2019 à Morhange

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› 57 : Vincent BOSCH, conseiller Energie à la Chambre d'agriculture de Moselle, tél. : 06.45.59.49.75

INTERVENANT(S)

› Responsable de Stage
› Agriculteur ayant réalisé un projet photovoltaïque sur son exploitation.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Photovoltaïque où, quand, comment ? Nouveau

Photovoltaïque : un nouveau projet germe en vous ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Exploitants agricoles du territoire Lorrain.

OBJECTIFS

Comprendre l'intérêt et le fonctionnement du photovoltaïque, de ses technologies et maîtriser le cadre réglementaire pour être capable d'en évaluer la faisabilité économique.

CONTENU

- **Appréhender les impacts du changement climatique sur les systèmes agricoles. Comprendre le rôle du photovoltaïque dans l'atténuation du réchauffement climatique.**

  Présentation des impacts du changement climatique et du rôle du photovoltaïque pour l'atténuer. Historique, enjeux et état des lieux de la filière en France et en Lorraine

- **Connaître les différents supports de centrales photovoltaïques.**

  Construction d'une centrale photovoltaïque sur un bâtiment existant : types de toitures, étude de charge, autorisation de travaux. Construction d'une centrale sur un nouveau bâtiment : subventions, réglementation RSD ICPE, distances réglementaires.

- **Comprendre le fonctionnement du photovoltaïque et de ses technologies.**

  Présentation du photovoltaïque. Les différentes technologies (poly-cristallin, amorphe, ….). Les avantages, les inconvénients.

- **Comprendre comment mettre en place un projet photovoltaïque et comment s'exploite une centrale à travers des visites terrain.**

  Visites d'exploitations agricoles avec une centrale photovoltaïque. Retour d'expérience par les agriculteurs exploitant la centrale.

- **Simulation de la faisabilité économique d'un projet à travers l'élaboration d'un business plan.**

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Visites de centrale, témoignage.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 2 jours

› 54 : 6 et 13 novembre 2019 à Laxou.

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Cosette PEREZ, Conseillère énergie à la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, tél. : 03.83.93.34.89.

INTERVENANT(S)

› Cosette PEREZ, Conseillère énergie, Dominique Voillard, Conseiller bâtiment, à la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.
› 1 conseiller énergie d'une chambre départementale de Lorraine.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : 35 € net
(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

Monter un projet de méthanisation agricole

Nouveau

Vous avez un projet de méthanisation, sera-t-il rentable ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Public : Eleveurs de bovins lait/viande ou porcins ou céréaliers de Lorraine rentrant dans le dispositif de soutien VIVEA porteurs d'un projet de méthanisation.

OBJECTIFS

Cerner le rôle de la méthanisation agricole dans le contexte du changement climatique, sa faisabilité technique, agronomique, réglementaire et juridique, ainsi que les conditions de rentabilité d'un projet de méthanisation agricole.

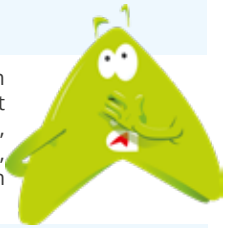

CONTENU

- Appréhender les impacts de ses pratiques sur le changement climatique et réduire ses émissions de GES (gaz à effet de serre).
- Comprendre le principe, le contexte de la méthanisation agricole et ses enjeux.
- Connaître les différentes technologies existantes.
- Etre capable d'estimer sa production de biogaz à partir des intrants disponibles.
- Déterminer le plan d'approvisionnement du méthaniseur.
- Valoriser le digestat issu de la méthanisation sur l'exploitation.
- S'approprier la technologie de la méthanisation par voie sèche ou par voie humide.
- Connaître les implications juridiques d'un projet de méthanisation.
- Comprendre les enjeux de l'intégration sociétale de son projet de méthanisation. Connaître des outils de communication pour permettre l'acceptabilité sociétale des projets.

MÉTHODES

- Apports théoriques.
- Echanges entre les participants et les intervenants.
- Excercices pratiques.
- Analyse de résultats d'essai. Etudes de cas concrets.
- Visite d'une unité de méthanisation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 4 jours

› 54 : 27 nov., 4, 11 et 18 déc. 2019

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Cosette PEREZ, Conseillère énergie à la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, tél. : 03.83.93.34.89.

INTERVENANT(S)

› Cosette PEREZ, conseillère énergie
Florian BAZIN, conseiller agronomie-environnement à la Chambre d'agriculture 54.
› Damien L'HUILLIER, chargé de mission énergie, Chambre d'agriculture 88
› 1 conseiller juridique, Adheo Cer France.

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

Optimiser la ration de mon méthaniseur

Maîtrisez la qualité et le coût de l'alimentation de votre digesteur pour produire plus de gaz !

Public : Exploitants agricoles du territoire lorrain.

OBJECTIFS

Maîtriser la biologie d'un digesteur et le suivi de la digestion.
Maîtriser l'équilibre de la ration et le coût de l'alimentation d'un digesteur.

CONTENU

- Processus biologique : principes et paramètres de fonctionnement à surveiller. Méthodologie de suivi de la digestion.
- Le coût de l'alimentation et le type de produits pouvant entrer dans le méthaniseur pour avoir une ration équilibrée et pour tirer partie de potentiel méthanogène maximum.

MÉTHODES

- Apports théoriques,
- Echanges et débats,
- Etudes de cas pratiques,
- Visite d'une unité de méthanisation.

DATE(S) ET LIEU(X)

Durée : 1 jour

› 88 : 29 octobre 2019, secteur de Mirecourt

RESPONSABLE(S) DE STAGE

› Elodie ROGER, Conseillère en méthanisation, à la Chambre d'agriculture des Vosges
Tél. : 03.29.29.23.28

INTERVENANT(S)

› Michel LIEVENS expert en biologie des méthaniseurs

TARIFS (repas non compris)

› Agriculteurs : prise en charge totale *(sous réserve de l'accord de prise en charge de VIVEA)*
› Autre public : 210 € net / jour (nous contacter pour connaître les modalités)

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir
formation@grandest.chambagri.fr
54 : 03.57.80.11.30 - 55 : 03.29.76.81.21
57 : 03.87.66.12.48 - 88 : 03.29.29.23.51
site : grandest.chambre-agriculture.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

CONDITIONS PRATIQUES

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir

1. Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les commandes concernant les formations organisées par le Service formation des Chambres d'agriculture du Territoire Lorrain (FORM'AGIR).
Le fait de passer commande, notamment via l'envoi d'un bulletin d'inscription, d'un bon de commande ou d'une convention, implique l'adhésion entière et sans réserve du signataire aux présentes conditions générales. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Participant ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Service FORM'AGIR, prévaloir sur les présentes conditions et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

2. Horaires et lieux

Les journées de formation démarrent habituellement entre 9h00 et 9h30 et se terminent entre 17h00 et 17h30 avec une pause repas le midi. Les horaires et lieux sont précisés dans le courrier de convocation.

3. Inscription

L'inscription est validée à réception du bulletin d'inscription. L'inscription est nominative et constitue une commande ferme. La personne inscrite ne peut envoyer à sa place une autre personne (parent, salarié, ...). Une convocation est envoyée 8 à 10 jours avant le début de la formation pour confirmer la réalisation de la formation et pour préciser les modalités exactes (dates, lieux et horaires). Une convention ou un contrat de formation accompagne la convocation. Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage et le cas échéant à son employeur.

4. Paiement

Le montant des frais d'inscription est précisé sur l'offre de formation, il intègre une prise en charge partielle d'un ou plusieurs financeurs. Ces tarifs sont nets de taxe et n'incluent pas les frais de restauration, de transport ou d'hébergement qui restent à la charge du participant. Les tarifs VIVEA s'appliquent aux cotisants VIVEA, sous réserve que ceux-ci soient à jour de leur cotisation, qu'ils suivent au moins 7 heures de formation, et qu'ils ne dépassent pas leur plafond financier de prise en charge (2 000 €/année civile) consultable sur le site de VIVEA. Le tarif Vivea peut évoluer selon l'accord de prise en charge du financeur.
Une remise de 50 % s'appliquera pour le 2ème participant d'une même exploitation (exploitant ou salarié) lors d'une même formation (sous réserve de participation effective des 2 stagiaires sur la durée totale de la formation). La réduction s'appliquant obligatoirement sur un contributeur VIVEA.
Pour les autres stagiaires, le tarif est de 210 € / jour de formation, sauf mention le précisant dans la plaquette de présentation de la formation.
Le règlement s'effectue à l'inscription et au plus tard à réception de la facture, par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre Régionale d'Agriculture.

5. Annulation

5.1 Rétractation

Conformément à l'article L6353-5 du Code du Travail, à compter de la date de signature du contrat de formation, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce délai s'étend à quinze jours francs avant le début de la formation, dans le cas d'une résiliation de convention avec une entreprise. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire et de l'entreprise.

5.2 Annulation du stage du fait du stagiaire

Sauf cas de force majeure dûment justifié (voir article 5.3), tout désistement du participant doit faire l'objet d'un écrit recommandé avec accusé de réception auprès du Service FORM'AGIR 3 jours ouvrés au moins avant le début de la formation. En cas de désistement/ d'annulation au-delà de ce délai, FORM'AGIR est fondé à facturer au stagiaire un forfait de 30 % du montant total de la formation au titre des frais de gestion. En cas d'abandon en cours de stage, la formation est facturée au prorata temporis de la participation.

5.3 Force majeure

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation en cas de force majeure dûment justifiée et reconnue, le contrat/convention est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement réalisées sont dues au prorata temporis de leur valeur, avec au minimum 30 % du montant total des frais de formation. La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

5.4 Annulation/modifications à l'initiative de FORM'AGIR

Les informations communiquées dans les offres de formation peuvent être modifiées : le nom des intervenants, les dates et les lieux. Les personnes apportant des témoignages ne sont pas systématiquement mentionnées dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au jour de la publication de l'offre. Dans tous les cas, les informations sont mises à jour dans le courrier de convocation.
FORM'AGIR se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter un stage, en particulier si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas, les inscrits sont informés dans les meilleurs délais et la participation financière leur est retournée. Dans le cas d'un report, les inscrits sont informés de la nouvelle date de session de formation. En cas de refus du stagiaire, FORM'AGIR lui retourne sa participation financière.

6. Protection des données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel que nous collectons sont utilisées uniquement par FORM'AGIR. Conformément à l'article 32 de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès de FORM'AGIR.

7. Justificatifs à conserver

Une attestation de fin de formation ou de présence est envoyée au participant à l'issue de la formation ainsi qu'une facture. Ces documents sont à conserver notamment pour justifier du crédit d'impôt.

8. Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Chalons sera seul compétent pour régler le litige.

Emplacement :
Création : 27/04/2016
Version : 1
Mise à jour : 26/03/2018

INFORMATIONS PRATIQUES

Contributeurs Vivea

Les contributeurs VIVEA sont les actifs agricoles non salariés, chefs d'exploitation agricole, entrepreneurs du paysage, de travaux agricoles ou forestiers, les conjoints collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricoles, les aides familiaux, les cotisants de solidarité et les personnes en démarche d'installation (reprise et création d'entreprise).

Si c'est votre cas, vous réglez chaque année une contribution formation collectée par la MSA. VIVEA en assure la gestion et la mutualisation. Cette dernière vous permet de bénéficier d'une prise en charge de vos frais de formation, qui est directement versée à la Chambre d'agriculture. Les accords de prise en charge par VIVEA étant réalisés au fil de la campagne, nous nous engageons à obtenir une participation stagiaire allant de 0 € à 70 € / jour. Les tarifs présentés dans les plaquettes de formation tiennent compte de cette prise en charge VIVEA.

Contact VIVEA : tél. 03.81.47.47.41, contactest@vivea.fr ou www.vivea.fr

Salarié(e) agricole

Pour la prise en charge financière, 2 possibilités :

1. Prise en charge totale par le FAFSEA/OCAPIAT pour les stages :
   - › inscrits dans le guide OCAPIAT : l'employeur complète un bulletin d'inscription FAFSEA/OCAPIAT et le retourne à la Chambre Régionale d'Agriculture. Aucun frais n'est dû. FAFSEA/OCAPIAT règle directement la formation à la Chambre Régionale d'Agriculture.
   - › éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF) : cas des CACES.

2. FAFSEA/OCAPIAT accompagne tous les autres stages dans le cadre de l'AEF (Accompagnement à l'Effort de Formation).

Contact FAFSEA/OCAPIAT : Tél. 03.26.40.58.51, nordest@fafsea.com ou www.fafsea.com

Service de Remplacement : partez l'esprit libre en formation

La participation à une formation vous donne droit à une aide au remplacement. Un salarié est mis à votre disposition selon les compétences recherchées. Vous pouvez bénéficier d'une aide de 105 € par jour, à utiliser le jour de votre formation ou dans les 3 mois suivant.

Osez, vous aussi, contactez votre Service de Remplacement !

- Meuse : 03.29.83.30.46
- Moselle : 03.87.66.12.83
- Vosges : 03.29.82.59.40
- Meurthe-et-Moselle : 03.83.26.50.36

Crédit d'impôt : Rémunérez votre temps passé en formation

Vous êtes chef d'exploitation, votre entreprise est imposée au régime fiscal réel ? Vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt formation. Vous pouvez déduire jusqu'à 40 heures de formation.

Par exemple, vous suivez une formation de 2 jours soit 14 h, vous percevez un crédit d'impôt de 136,64 € (14 h x 9,88 € / h). selon tarif du smic au 01/01/2018

Si vous n'êtes pas imposable, vous recevrez un chèque du montant du crédit calculé. La déclaration est à réaliser lors de votre déclaration d'impôt. N'oubliez pas de le signaler à votre comptable.

FORMATION AGRICULTEURS - SALARIES AGRICOLES

BULLETIN D'INSCRIPTION

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Coordonnées du/de la participant(e)

Nom :..... Prénom : .....
Date de naissance :..... Lieu de naissance : .....
Date d'installation :.....
Adresse : .....
CP :..... Ville :.....
Téléphone (s) : .....
Email : .....
Statut sur l'exploitation/entreprise : .....

Coordonnées de l'entreprise/exploitation (convention / facturation)

Nom de l'exploitation/entreprise : .....
Adresse : .....
CP :..... Ville :.....
Téléphone (s) : .....
Email : .....

☐ **Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de prestations de formations du service FORM'AGIR** (page suivante).

Formations choisies

Titre .....
Date ..... lieu .....

Titre .....
Date ..... lieu .....

Titre .....
Date ..... lieu .....

À renvoyer
Chambre d'Agriculture- FORM'AGIR
9 rue de la Vologne-Bât. i - 54520 LAXOU
Fax au 03 83 98 46 82 | Mail : formation@grandest.chambagri.fr

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir

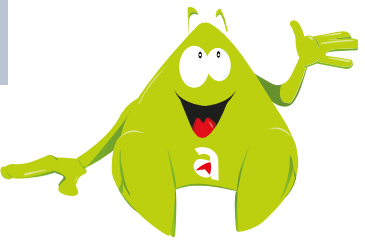

PARTENAIRE DES ENTREPRISES AGRICOLES ET DES ACTEURS DES TERRITOIRES

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

DES PRESTATIONS CERTIFIÉES POUR LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS

- FORMATION

L'écoute
proche pour mieux vous comprendre

La réactivité
pour que vous gardiez une longueur d'avance

L'efficacité
des prestations pertinentes au bon moment

L'expertise
une large palette de compétences

La clarté des informations
pour une relation en toute confiance

L'éthique
des valeurs pour le respect de vos intérêts

Votre chambre d'agriculture respecte un code d'éthique
fondé sur nos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels.

RESPECT ◢ ÉCOUTE ◢ CONFIDENTIALITÉ ◢ RESPONSABILITÉ
RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS ◢ INTÉGRITÉ ◢ OBJECTIVITÉ
INDÉPENDANCE ◢ PERFORMANCE DURABLE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE GRAND EST

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Liste des sites certifiés et de nos engagement sur www.chambres-agriculture.fr

Agence Lineal - www.lineal.fr

Vos contacts :

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir

Aurélie SIDOT,
Assistante formation
Meurthe-et-Moselle
5 rue de la Vologne - Bât. A
54520 LAXOU
tél. : 03.57.80.11.30

Marie-Cécile ANTUNÈS
Assistante formation
Meuse
Les Roises - Savonnières devant Bar - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC
Tél. : 03.29.76.81.21

Nathalie CEDRINI
Assistante formation
Moselle
64 av André Malraux
57045 METZ
Tél. : 03.87.66.12.48

Annabelle DE ALMEIDA
Assistante formation
Vosges
17 rue André Vitu
88026 EPINAL CEDEX
Tél. : 03.29.29.23.51

Lisa REICHARD,
Assistante Promotion Territoire Lorrain
Chambre Régionale d'agriculture Grand Est
9 rue de la Vologne -Bât. i 54520 LAXOU
Tél. : 03.83.93.34.93
formation@grandest.chambagri.fr

L'équipe Form'agir se tient à votre disposition pour bâtir un programme de formation au plus proche de vos besoins !

NOTRE OFFRE DE FORMATION EVOLUE REGULIEREMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SUR
grandest.chambre-agriculture.fr

Création graphique : service Form'Agir - Chambre Régionale d'agricultre Grand Est - page 1 : GRANA COMMUNICATION